50¢

CITÉ LIBRE

XVIe année No 85 MARS 1966 NOUVELLE SÉRIE

LA CIRCULATION À MONTRÉAL

•

REQUÊTE À L'UNION NATIONALE

•

LES HÉRÉTIQUES AU VIETNAM

•

DES TEXTES DE:

R. W. G. BRYANT • Jean-Guy GAULIN • Naïm KATTAN
Yerri KEMPF • Jacques LAMARCHE • André NORMANDEAU
Jean PELLERIN • Louis SABOURIN • Jacques TREMBLAY

XVIe année, No 85
Mars 1966

revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur :
Jean Pellerin

Rédacteurs :
Maurice Blain
Jacques Tremblay

Chroniques :
Yerri Kempf
Jean-Guy Gaulin
Jacques Lamarche

Collaborateurs :
R. W. G. Bryant
Naïm Kattan

Secrétariat de la direction :
Nina Bruneau
1420 ouest, Bernard
Montréal 8e
Tél. : 277-9131

•

Editeur propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition Cité Libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais Inc.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Vente des abonnements
et des anciens numéros :

Cité Libre
5090, rue Papineau
Montréal 34
Tél. 526-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10.00

Vente aux dépositaires :
Presses Select
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 527-2479

SOMMAIRE

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



pointes sèches

REQUÊTE À L'UNION NATIONALE

par Jacques TREMBLAY

En cette vigile d'élections, M. Johnson doit être le champion de quelque combat qui ait des chances de plaire à un large public. Dans cette veine, il n'a rien trouvé de mieux que de blâmer le Ministère de l'Education. Le contenu de son blâme n'est pas très clair, et même le spécialiste-en-éducation de l'Union nationale, M. Gervais, ne peut pas tenir les mêmes propos que son chef. Mais les détails de cette histoire n'ont guère d'importance. Ce qui est significatif, c'est que M. Johnson — en cette vigile d'élections, répétons-le — ait choisi pour cible le Ministère de l'Education. Il ne manquait pas de bonnes cibles classiques pourtant : M. René Lévesque, le socialiste, peut-être communisant sur les bords; M. Eric Kierians, et ses matérialistes considérations sur l'économie; M. Jean Lesage, et ses taxes. Le calcul de M. Johnson s'appuie certainement sur le fait que la situation actuelle de l'éducation est cause d'un malaise général dans notre société.

Devant les problèmes de l'enseignement, tout le monde est mal à l'aise, c'est un fait. Admi-

nistrateurs scolaires et professeurs, étudiants et parents d'étudiants, payeurs de taxes et payeurs de frais de scolarité, tout le monde a des soucis causés par l'école. Le malaise, qui vient de partout à la fois, est mal défini et mal connu. M. Johnson aurait voulu lui donner une forme, mais il a échoué. Le malaise demeure, aussi imprécis et aussi mal connu.

●

Le malaise vient de partout à la fois. A la surface, il y a les autobus scolaires, les écoles régionales et la forme des examens communs. Il y a les plaintes des propriétaires privés des collèges classiques publics; il y a les plaintes des commissions scolaires contre le Ministère; les plaintes des professeurs, contre les commissions scolaires; les plaintes des étudiants, contre le calendrier. Il y a l'essoufflement très réel du payeur de taxes.

Plus profondément, il y a l'inquiétude de tous ceux qui attendent quelque chose de l'école, et qui ne sont pas sûrs de le recevoir, qui ne sont pas sûrs de recevoir exactement ce dont ils auraient besoin. S'instruire, on veut bien, mais s'instruire comment, s'instruire de quoi, s'instruire pour quoi ? Il y a l'inquiétude de tous ceux dont le métier est de faire l'école, et qui ne savent pas exactement quels matériaux utiliser. Cette inquiétude est rarement reconnue pour ce qu'elle est parce que son objet est une inconnue. L'école qu'il faut construire, c'est l'école du XXIe siècle ! Que sera le XXIe siècle ?

●

Il y a quelques années que nous nous sommes mis d'accord sur l'idée qu'il fallait réorganiser notre système d'enseignement. C'était à l'époque de la grande délivrance où tout le monde avait le goût de parler de tout, où tout le monde était assuré d'avoir solution à tout. Il suffisait, n'est-ce pas, de faire quelque chose de nouveau pour que ce soit bien. L'illusion était générale : « Tout est maintenant possible ! » Mais on n'avait pas mesuré les conséquences d'une vérité fort élémentaire : « Tout n'est pas possible en même temps. »

L'époque de la grande illusion, qui fut aussi l'époque où les tribuns de tout acabit nous réglaient les problèmes en un tour de langue, est finie. Briser le nid des fourmis, elles le reconstruiront bien vite, aussi parfait qu'auparavant, mais sans y apporter la moindre amélioration. C'est que la fourmilière représente le rendement maximum des fourmis, compte tenu de leur compétence (l'idée est d'A. Sauvy). Nous pouvons bien décider de donner un bon coup de pied dans notre petit nid national, et de reconstruire à neuf. Nous pouvons nous promettre de construire un nid magnifique, plus beau que celui des Ontariens, des Etatsuniens ou des Français : le « meilleur système au monde », enfin. Mais quand il s'agira de passer à l'oeuvre, nous ne construirons rien de mieux que ce que nous permet de faire notre compétence. Si, du jour où fut donné le coup de pied au jour de la reconstruction, notre compétence est la même, notre nid ne sera ni pire ni meilleur qu'auparavant.

Le coup de pied dans la fourmilière est inutile, parce qu'elle est le produit de l'usage maximum de la compétence des fourmis. Seulement, la compétence humaine n'est pas déterminée par la nature, et son usage dépend de l'organisation sociale qui n'est pas, elle non plus, déterminée par la nature. C'est pourquoi, le coup de pied dans le nid de l'homme peut être utile, quand l'organisation sociale empêche l'usage maximum de sa compétence. Mais les choses ne passent pas de mal en mieux par magie et instantanément. Au lendemain du coup de pied, il faut produire à la petite journée en utilisant les compétences disponibles.

Dans le cas de notre système d'enseignement, le coup de pied était nécessaire. C'est une illusion qui nous a donné le couraye de frapper, l'illusion que « tout est maintenant possible », l'illusion romantique du révolutionnaire (tranquille ou agité) qui rêve d'atteindre d'un coup à la pureté. Mais cette illusion, utile le jour du coup de pied, devient nuisible aux jours de la reconstruction.

●

Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le lendemain de la grande illusion est un jour de désillusion et de malaise. Il ne s'agit pas de le nier. On a tous un peu mal, et notre mal est sans remède magique. Et il faut continuer à s'écorcher les doigts sur une matière rugueuse.

●

Le miracle ne s'est pas produit. Nous n'avons pas construit d'un coup le meilleur des mondes. Mais nous nous sommes quand même donné des instruments nécessaires, qui permettront peut-être un meilleur usage des compétences disponibles. Parmi ces instruments, le plus important, c'est le ministère de l'Education.

Quoi qu'il arrive maintenant, la raison première pour laquelle il fallait un ministère de l'Education se sera révélée juste. La question de l'école est sortie des cénacles où elle avait été placée à cause, disait-on, de son caractère

sacré. Mais sans surveillance extérieure, les membres d'un cénacle, si nobles soient-ils, perdent le sens des responsabilités, s'endorment sur une routine, pendant que les *tripoteux* s'occupent des détails. Il est maintenant évident que les responsables de l'éducation ne peuvent plus s'endormir sur la plaisante illusion que tout est pour le mieux dans le meilleur système du monde. M. Johnson nous le rappelle à sa façon, et c'est son rôle. Les syndicats de professeurs et leurs grèves nous le rappellent plus clairement encore, et c'est leur rôle. L'éducation est maintenant un monde ouvert. Il sera possible d'y faire entrer des compétences nouvelles, à mesure qu'elles seront disponibles. Ce n'est pas un feu d'artifice, mais c'est durable.

Le ministère de l'Education n'est pas la solution magique aux problèmes de l'école. A cause de sa responsabilité publique, il est cependant l'instrument nécessaire pour que se posent ces problèmes et pour que les solutions soient cherchées. Ce serait vouloir ignorer son mal que de se plaindre des discussions publiques qu'un ministère de l'Education provoque autour de l'école. Les plaintes et les protestations publiques, et jusqu'aux grèves des professeurs ou des étudiants, valent mieux que les tractations honteuses qui se cachaient hier dans les coulisses. Le ministère ne sait pas négocier, dit-on, mais il sera bien obligé de l'apprendre et de faire appel aux compétences en ce domaine. Hier, il n'était même pas question que l'on essaie de négocier. Un apprentissage pénible vaut mieux que le régime de la résignation, du silence et de la peur.

Dans son premier âge, le Ministère de l'éducation semble n'être qu'une occasion de soulever des difficultés. Mais ces difficultés, ce n'est pas le ministère qui les crée, il ne fait que dévoiler des misères que l'habitude, la résignation et la peur nous obligeaient à camoufler auparavant. Seulement, tant de misères dévoilées à la fois, ce n'est pas joli. Si les personnes qui se sont le plus profondément engagées dans l'aventure du ministère de l'Education nous faisaient des confidences, elles diraient, je pense, à peu près ceci : « On n'en finit plus de dévoiler des misères ». La réalité dépasse l'imagination.

●

Il faut bien que ça continue. Il faut blâmer le ministère chaque fois qu'il commet des erreurs, et il y a de quoi garder occupés tous les esprits libres qui font l'opinion publique. Mais, une fois en passant, il est peut-être juste de dire à tous ceux qui sont engagés dans l'aventure, et à M. Gérin-Lajoie en particulier, que nous leur souhaitons le courage de continuer. Nous ne pouvons pas remplacer M. Gérin-Lajoie par M. Gervais, parce que M. Gervais souhaiterait que le ministère de l'Education abandonne sa tâche. Un vote de blâme contre le ministre de l'Education ? Non, un vote de confiance pour au moins une autre année. Entre temps, nous souhaitons que l'Union nationale étudie un peu plus sérieusement la situation, et nous fasse des propositions qui soient vraiment des propositions de rechange. ★

ON NOUS ÉCRIT

17 février 1966.

Monsieur,

A la suite de la lecture dans « Pointes sèches », Journaux du Québec, miroirs déformants, de la revue Cité Libre de janvier 1966, voici les quelques réflexions que je vous propose bien humblement.

J'ai été surpris de reconnaître chez vous pour une fois un manque de sérénité et une espèce d'impatience dans le style de ce texte, aussi, peut-être un peu de passion.

Votre revue, dans le passé, a beaucoup aidé à l'éclosion des changements merveilleux qui se produisent actuellement au Québec et à briser la dictature duplessiste. Mais, de votre part, il ne faudrait pas tomber dans le même penchant. Maintenant que vos idées ont pris place dans la vie économique, sociale et politique du Québec, il ne faudrait pas croire que ce sont des dogmes intangibles quand on sait comment va très vite aujourd'hui l'évolution de la société.

Théoriquement, parce que toutes les réformes qui se font au Québec sont valables et conçues par des scientistes, il ne faudrait pas croire que toute la population les comprend et que tous les membres du gouvernement les comprennent tous eux-aussi.

Que les journaux rapportent des opinions variées, que tous ne pensent pas les mêmes choses, cela est tout-à-fait normal et prouve que la population s'intéresse davantage aux problèmes sociaux et économiques tout en n'étant pas assez

éduquée dans ces domaines. Et, le rapport Parent n'a pas fait de place à l'éducation économique, sociale et politique, c'est une grande lacune. Il y a certainement une plus grande maturité politique, au moins une inquiétude dans le peuple et aussi parmi la classe instruite.

Les journaux ne font que rapporter par des faits locaux et régionaux la réalité de cette prise de conscience. Que le chauffeur de taxi, le curé qui n'a pas le sens du ridicule, *le menuisier, ne soit pas au courant des grandes options économiques du Canada et du Québec, en un mot qu'il n'ait pas la lucidité des articles publiés dans Cité Libre par des spécialistes qualifiés et qui ont une vision globale, cela va de soi. Sur ce point, quand on sait que nos ministres du Québec (sauf un ou deux et encore) font préparer les études sur tous les sujets et même leurs discours par des spécialistes (ce que je trouve normal quand on n'est pas spécialiste dans notre monde scientifique), il ne faudrait pas demander à la population d'être éclairée sur tous les problèmes.*

Toutes les manifestations d'opinions variées peuvent aider les penseurs à comprendre les phénomènes sociaux et aussi les aider à sensibiliser la population et l'intéresser davantage.

D'ailleurs, vous parlez que le Québec s'oriente dans le sens de la socialisation et je suis d'accord dans cette orientation. Ne faudrait-il pas voir dans tous les faits que rapportent les journaux précisément une manifestation de ce phénomène dans la communication plus intense entre les groupes de notre société et les diverses classes sociales?

Que certains reportages vous tombent sur les nerfs, que des oppositions se présentent contre des lois valables et que personne ne devrait contester, tout cela est normal dans une saine démocratie. N'oubliez pas qu'il y a la valeur de la loi en elle-même, mais qu'il y a la manière de l'appliquer et c'est là où les opinions peuvent varier. Pour un intellectuel qui ne vit pas dans l'action, il y a des incidences d'ordre pratique qui lui échappent très souvent.

Je sais que beaucoup d'hommes de votre équipe sont maintenant en place dans l'action politique, il ne faudrait pas qu'un manque d'objectivité essaie de nous faire croire qu'ils sont parfaits dans l'exécution de leur travail. Que tel Monsieur, ancien professeur d'université, qui a toutes les qualifications en science économique et politique, ne se soit pas montré à la hauteur dans l'administration d'un ministère, il n'y a pas à partir en peur et il n'est pas nécessaire de traiter d'imbéciles ceux qui ne lui reconnaissent pas les aptitudes pour être dans l'action.

J'admire beaucoup votre revue et je ne fais cette réflexion que pour vous montrer qu'il ne faut pas se formaliser trop vite si ça bouge dans tous les sens au Québec, c'est un signe de santé et que nous vivons dans une cité plus libre telle que vous l'avez désirée et souhaitée toujours. Dans une démocratie, les oppositions ne peuvent qu'aider les gens en place à être vigilants. C'est cela qui a manqué au Québec dans le passé. De grâce, laissez parler, laissez bouger même si ça ne correspond pas toujours à vos théories . . . sachez faire les nuances.

Veuillez, Monsieur, etc . . .

Antonio VILLENEUVE, *ptre, curé*
B.P. Lamarche
Cté Lapointe, P.Q.

DU DEVOIR DE TUER LES HÉRÉTIQUES

par *Jean PELLERIN*

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a beau protester, les Etats-Unis sont bel et bien, de nos jours, les gendarmes du monde; ils ont d'ailleurs tout ce qu'il faut, force et mentalité, pour jouer ce rôle fatidique.

Il y a toujours eu, en Occident, des hérétiques à exterminer, et il s'est toujours trouvé des gendarmes pour s'en charger.

Au tout début de notre ère, le gendarme romain s'en est pris à l'hérétique chrétien (deux siècles de persécutions sanglantes). Au Moyen âge, le gendarme chrétien a mobilisé toute l'Europe contre l'hérétique sarazin (sept siècles de croisades diverses). A la Renaissance, le gendarme catholique a tout fait pour réduire l'hérétique protestant (interminables guerres de Religion). De nos jours, un super-gendarme — protestant et yankee celui-là — se prépare à faire sauter la planète afin d'exterminer, à tout jamais, l'hérétique communiste.

Nous sommes visiblement en présence d'une ligne de force de l'histoire. Gendarmes et hérétiques ont toujours cohabité, les premiers se tuant à la tâche de tuer les autres, au nom du plus sacré des ordres établis.

Le décor a changé au cours des âges, mais l'esprit est le même. Face à l'hérétique abjecte, sacrilège, innombrable, le bon gendarme n'a eu d'autre recours que de le livrer aux lions, au bûcher, au four crématoire, au napalm ou à l'ondée nucléaire ... selon les époques.

Anciennement, on pouvait circonscrire l'hérésie. De nos jours, on la respire avec l'air, d'où la nécessité d'une stratégie planétaire. Le gendarme yankee a tout de suite jugé la situation, et il a compris que, pour maintenir l'ordre, il faut de l'argent, des armes, et surtout avoir l'oeil.

LA VIGILANCE, ET L'ARGENT

L'Oncle Sam a l'oeil clair et perçant du zélateur anticommuniste. Ses soldats montent la garde aux quatre coins du monde. Des compilations récentes indiquent qu'il y a 340,000 soldats américains en Europe, 200,000 au Vietnam, 181,000 dans le Pacifique, 30,000 aux Antilles et 255,000 répandus ailleurs dans le monde. En tout, un million de soldats américains à l'étranger. Au début de mars, le Pentagone annonçait que les Etats-Unis comptaient 2,899,724 membres des forces armées à la fin de janvier 1966, soit une augmentation de 52,834 par rapport à l'an dernier. On prévoit qu'à la fin de cette année, les effectifs des forces armées américaines atteindront 3,093,000. Actuellement, les forces se répartissent comme suit :

— armée de terre : 1,099,812 hommes;
— marine : 733,066 hommes;
— fusiliers marins : 266,961 hommes;
— forces aériennes : 839,885 hommes.

C'est sans doute en s'appuyant sur ces chiffres quelque peu gênants que certains accusent les Etats-Unis d'être désormais une puissance impérialiste.

Le gendarme proteste pour dire que ce n'est pas vrai. D'ailleurs le « père éternel », qui est à la Maison blanche, l'a répété à New York l'autre jour (23 fév.) : « Notre seul objectif,

a-t-il dit, est d'empêcher que l'agression réussisse. Il ne s'agit pas de conquête; il ne s'agit pas d'empire; il ne s'agit pas de bases à l'étranger; il ne s'agit pas de domination. »

Voilà. Il s'agit de rien du tout puisqu'on vous le dit. Vous n'allez pas discuter avec le « père éternel » tout de même. Quelle est donc cette manie de se mêler de ce qui regarde les gendarmes ?

Ainsi, l'autre jour (21 fév.), Hanson W. Baldwin, le chroniqueur militaire du *New York Times* a fait preuve de beaucoup de témérité. Il a osé affirmer que le gendarme américain se dispersait trop. Pris de panique, le brave chroniqueur a fait une enquête, pour son propre compte, et il a découvert qu'à force de dépêcher des soldats aux quatre coins du monde, les Etats-Unis sont parvenus à une sorte de point de saturation : ils ne disposent plus que de troupes de réserves. Autrement dit, ils ont des troupes spécialisées partout dans le monde, sauf sur leur propre territoire.

« ALLEZ, ARMEZ TOUTES LES NATIONS »

Baldwin est affolé, et les gauchistes de se frotter les mains. Serait-il possible que l'escalade au Vietnam cessât, faute de combattants . . . ?

Mais n'anticipons pas. Il reste tout de même pas mal de combattants au Sud-Est asiatique. Le 31 janvier dernier, le secrétariat américain à la Défense révélait qu'en cinq ans, soit du 1er janvier 1961 au 1er janvier 1966, les effectifs américains là-bas sont passés, de 770 « conseillers » militaires, à 197,000 hommes, puis à 200,000, 3,000 hommes ayant subrepticement débarqué à Cam Ranh durant l'« offensive de paix » . . . (Depuis, un nouveau contingent de 20,000 soldats a porté à 220,000 les effectifs américains au Vietnam, et l'on a tout lieu de croire que le sénateur Stennis sait ce qu'il dit quand il affirme que les Etats-Unis auront entre 350,000 et 400,000 (peut-être même 600,000) hommes au Sud-Vietnam d'ici la fin de 1966).

Les 197,000 hommes qu'on dénombrait au Vietnam en janvier se répartissaient comme suit : 126,000 soldats, 9,000 marins à quai, 39,000 fusiliers marins (Marines), 23,000 aviateurs et 300 garde-côtes.

A ces effectifs, postés sur le sol même du Sud-Vietnam, il faut ajouter 70,000 hommes appartenant à la 7e flotte et à l'Aéronavale d'où partent les escadrilles de bombardiers chargés d'effectuer des raids, soit au Nord soit au Sud-Vietnam.

Incidemment, cette fameuse 7e flotte avec ses quelque 130 unités et ses trois porte-avions est considérée comme l'arme la plus fantastique qui puisse s'imaginer de nos jours. C'est grâce à cette arme que les Etats-Unis, à 10,000 milles de distance, ont pu larguer, au-dessus du Nord-Vietnam 25,000 fois la cargaison d'un bombardier chargé de bombes, et ce, en un an exactement, soit du 7 février 1965 au 7 février 1966.

On compte également 8,000 hommes stationnés à l'île de Guam (2,150 milles au large de Saigon) d'où partent les grands bombardiers B-52 affectés aux bombardements tactiques contre les cibles vietcong au Sud-Vietnam. (Les B-52 volent à très grande altitude et transportent des charges inouies de bombes).

On compte encore 30,000 hommes à Okinawa (une île au sud du Japon), où des troupes sont constamment prêtes à partir pour l'une des bases américaines au Sud-Vietnam. Enfin, on croit que près de 15,000 fonctionnaires américains travaillent en Thaïlande, soit pour la guerre au Vietnam, soit pour assurer la « sécurité » des populations du Sud-Est asiatique.

APPORTEZ DU PAIN, DES JEUX ET DES BOMBES

A ces effectifs en hommes, s'ajoutent les fusées et missiles sans nombre répartis à travers tout le réseau de bases militaires américaines qui ceinturent littéralement la planète. Ces bases encerclent les continents d'Europe, d'Asie et d'Afrique; on en compte un grand nombre en Océanie, dans le Pacifique, dans le grand Nord, dans la mer des Antilles. Les fusées, installées sur ces bases, pointent toutes, invariablement vers Moscou, Pékin, Cuba ou quelque autre hérétique.

Enfin, en plus de ce réseau de bases, abondamment pourvues de fusées et de missiles, il ne faut pas oublier les fameux sous-marins porteurs de fusées Polaris, ni ces petits dépôts d'armes américaines que constituent des organismes comme l'OTAN, l'OTASE, le CENTO, le NORAD, l'OEA, et *tutti quanti* — rois nègres de bonne compagnie, et clients obligés de la grande entreprise privée des armes aux Etats-Unis.

Comme on le voit, le gendarme yankee a la planète littéralement à l'oeil. Il est présent partout. M. Rusk a même révélé récemment que les Etats-Unis jouent le rôle d'ange gardien dans 42 pays actuellement. Quarante deux pays, blottis sous le parapluie américain pour échapper

à l'hérésie communiste. C'est beaucoup, et il en faut de l'argent pour déployer un parapluie pareil ! Heureusement, les Etats-Unis en ont.

... ET BEAUCOUP D'ARGENT

Ils en ont tellement qu'ils peuvent se permettre des tours de force inouis. Le journaliste américain, Sam Castan, dresse, dans LOOK (11 nov. '65), le bilan d'un des premiers raids effectués par les bombardiers B-52 au-dessus du Sud-Vietnam.

L'été dernier, une escadrille de ces bombardiers géants a décollé de la base de Guam pour effectuer la randonnée de 4,300 milles (aller-retour) vers une zone vietcong située à 35 milles de Saïgon. Le tonnage des bombes incendiaires larguées au-dessus de la jungle fut tel qu'une colonne d'air extrêmement chaud s'éleva et se condensa aussitôt pour former un nuage, lequel se désagrégea en un violent orage qui eut tôt fait d'éteindre les brasiers qu'avaient allumés les bombes. Des vols de reconnaissance, effectués peu après, au-dessus du secteur, révélèrent aux responsables que l'opération n'avait infligé aucun dommage appréciable aux Vietcongs. Pourtant, elle avait coûté aux Etats-Unis plus de $20 millions.

Mais, qu'est-ce que $20 millions ?

Le budget, pour le prochain exercice, s'élève à $112.8 milliards. Il s'agit du budget le plus élevé jamais présenté. Là-dessus, $58.3 milliards iront à la Défense. Rien que pour le Vietnam, il en coûte, actuellement, aux Etats-Unis, $10.5 milliards, soit $31 millions par jour. Notons en passant que $31 millions par jour, cela représente un million trois cent mille dollars de l'heure !

O manne bienfaisante ! On comprend qu'un très grand nombre de généraux à Saïgon — anticommunistes convaincus (et pour cause) — aient tous un petit compte de banque en Suisse. On comprend également que ces gens-là ne veulent pas entendre parler de négociations qui, d'une part, mettraient fin à la manne, et, d'autre part, risqueraient de soulever, de nouveau, l'épineuse question du partage des terres. Or, au Vietnam comme ailleurs, les terres appartiennent aux grands propriétaires et aux généraux, c'est-à-dire, à des anticommunistes farouches. Par conséquent, du fort bon monde. Comme dit ironiquement notre ami Philip Deane : serait-il raisonnable d'exiger que des généraux, qui ont si bien combattu le bon combat anticommuniste, acceptassent, la paix venue, de se départir de leurs terres, au profit de sales Vietcongs ? Poser la question, c'est y répondre.

EN TUER LE PLUS POSSIBLE

La preuve est faite : les Etats-Unis ont l'argent, et ils sont, on ne peut plus, vigilants. De plus, ils manifestent un beau souci de plein rendement, dans la tâche qu'ils se sont imposée d'exterminer les hérétiques.

Le 25 janvier dernier, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, comparaissait, à huis-clos, devant la sous-commission sénatoriale des forces armées américaines, et il révélait que le programme actuel d'armements va fournir aux Etats-Unis les missiles qu'il faut pour assurer la destruction, à la fois, de la Russie et de la Chine, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des bombardiers conduits par des pilotes.

Pour bien saisir, ici, ce qui préoccupe la sous-commission que préside M. F. Edward Hebert, représentant démocrate de la Louisiane, il faut savoir que M. McNamara avait, antérieurement, mis de l'avant des plans en vue de réduire davantage l'arsenal des bombardiers stratégiques, plans qui inquiètent grandement — on devine pourquoi — les fabriquants des dits bombardiers.

L'*Associated Press* résume, comme suit, certains passages de la déposition de M. McNamara, devant la sous-commission sénatoriale :

— L'arsenal des missiles stratégiques que les Etats-Unis entendent bâtir d'ici 1971 va apporter « substantiellement plus de force qu'il n'en faut pour développer une possibilité de destruction à toute épreuve contre l'Union soviétique et la Chine communiste ».

— Même si, au cours des années soixante-dix, la Russie s'avisait de lancer tous ses missiles dans une attaque contre les Etats-Unis, « une très grande proportion de notre dispositif d'alerte serait épargnée ». Et même le cinquième des missiles américains, susceptibles de survivre à une première attaque, suffirait à détruire à peu

près un tiers de la population totale, et la moitié de la puissance industrielle de l'Union soviétique ».

L'agence cite ensuite, au texte, le secrétaire à la Défense.

« *Il est évident, par conséquent, dit M. McNamara, que nos forces d'offensive stratégique sont plus que suffisantes pour infliger des dommages que l'Union soviétique ne saurait essuyer, même après que nous aurons absorbé une première attaque de sa part contre nos forces. Bien plus, tout indique que même une portion relativement petite de ces forces suffirait à nous fournir une puissance de dissuasion parfaitement propre à décourager toute attaque nucléaire délibérée, de la part de l'Union soviétique, contre les Etats-Unis, ou leurs alliés.* »

Et M. McNamara d'ajouter :

« *Un nombre considérablement plus petit d'engins, lâchés au-dessus de cinquante centres urbains chinois, détruirait la moitié de la population urbaine de la Chine (soit plus de cinquante millions de personnes) et réduirait en poussière plus de la moitié de l'industrie. Une pareille attaque supprimerait également la plupart des fonctionnaires clés du gouvernement, le personnel technique et administratif, et une grande partie des ouvriers spécialisés.* »

Le secrétaire à la Défense y met tellement de conviction que c'est à vous donner le goût d'essayer l'opération, ne serait-ce que pour vérifier les chiffres de M. McNamara, ce technicien, qui parle en technicien.

L'ESCALADE DES SI ...

En sa qualité de chef du Pentagone, M. McNamara dispose sûrement d'un bon nombre des 7,535 cerveaux électroniques actuellement à la disposition de l'appareil gouvernemental américain. Ces cerveaux sont en mesure de déterminer, dans l'espace, et avec la plus grande précision, le point X d'où un engin nucléaire pourrait supprimer, « proprement » et en un clin d'oeil, des millions d'hommes — choisis parmi les hérétiques bien sûr. Ces cerveaux servent, également, à organiser l'escalade, ô combien lucrative, des armements. Le truc est admirable. Premier temps, la machine fait l'inventaire des arsenaux, ce qui a pour effet de rassurer le gendarme qui se dit : j'ai sûrement plus d'armes que l'hérétique. Deuxième temps, le gendarme se met en tête de poser des questions à sa machine. Supposons, se dit-il, que l'ennemi dispose de 25 Minutemen ICBM — tout est possible disent les généraux. Il m'en faut cent. Mais s'il en possédait déjà de cent — tout est possible, répètent constamment les généraux — il m'en faut mille. Mais s'il en avait mille — tout est etc ... — il m'en faut dix mille ». Et ainsi de suite, *ad infinitum*.

LE GENDARME A LA FROUSSE

Il suffisait d'y penser : des « computers » bien huilés, des généraux réputés infaillibles, des services d'information bien en main, et voilà lancée l'escalade des armements — escalade sans laquelle les Etats-Unis auraient de sérieux ennuis économiques. Leur "Great Society" se détraquerait, car si le gendarme américain allait cesser de forger des armes, des centaines d'industries devraient fermer leurs portes, le temps de la reconversion du moins (qui pourrait bien être plus long qu'on pense). Si les Etats-Unis cessaient de jouer les gendarmes, il y a au moins un million de soldats qui seraient, dans l'immédiat, réduits au chômage. (Grâce à l'activité militaire, l'indice du chômage peut se maintenir au taux de 4 pour cent.)

Comme on le voit, si l'hérétique n'existait pas, il faudrait l'inventer. Mais il existe, et le gendarme s'ingénie à semer la panique. Il alimente, par tous les moyens, les sentiments de peur et de suspicion dans la population, et c'est ainsi qu'il réussit à convaincre les contribuables que, pour tuer un poux, il faut s'armer d'une massue, et remuer mer et monde. Il faut surtout que l'argent roule, et rien comme une bonne croisade pour le faire rouler.

APRÈS AVOIR BIEN TUÉ

De source officielle, on apprend que les chefs militaires américains à Saïgon ont fait tomber, sur le Vietnam, en février, une singulière pluie de pétards. Voici :

— Petites armes, notamment des balles de mitrailleuses de 30 mm : un milliard de balles.

— Balles de mitrailleuses d'avion : 88 millions.

— Grenades de 40 mm (lancées depuis des hélicoptères) : 6,800,000.

— Grenades de 40 mm (conventionnelles, i.e. pour les opérations au sol) : 9,400,000.

— Obus de mortiers : dix millions.

— Bombes : 1,800,000.

— Fusées de deux pouces et demi : 4,800,000.

C'est ce qui s'appelle se donner du mal pour éliminer les hérétiques qui offensent le dieu Capital. Hélas, ces hérétiques, loin de diminuer, vont se multipliant, notamment au Vietnam — là où, précisément, on engage le plus de capitaux pour les réduire ou les acheter. C'est décourageant. Par bonheur, il reste les consolations de la prière.

LES CONSOLATIONS DE LA PRIÈRE

Le 17 février dernier, le président des Etats-Unis assistaient au quatorzième déjeuner annuel dit de la « prière présidentielle », une manifestation qui, chaque année, attire des personnalités diverses. Cette année, incidemment, le ministre canadien de la Défense, M. Hellyer, était de la cérémonie.

A l'issue du déjeuner, le président Johnson a fait un petit discours : « *C'est dans l'oraison,* a-t-il dit (dans le plus pur style de saint François de Sales), *oraison pratiquée à intervalles irréguliers, que j'ai trouvé le courage de commencer une journée nouvelle, dans un monde où la paix sur la terre semble encore n'être qu'un rêve.* »

Ces paroles sont prononcées par un homme qui a le pouvoir d'empêcher que des centaines de bombardiers américains partent, chaque jour, de la 7e flotte, pour aller semer la désolation et la mort chez des malheureux qui ne disposent même plus d'un toit pour s'abriter.

On a envie de piaffer. On pourrait croire que l'homme qui tient des propos aussi pharisaïques est un monstre, si on ignorait que M. Johnson est un Texan.

On ne peut souhaiter mieux qu'un Texan comme chef des gendarmes. Le Texan qui règne à la Maison blanche n'est pas un saint bien sûr, mais il a l'obscure conviction d'être l'exécuteur des grands desseins de la Providence à notre époque. C'est un protestant dévot; un homme qui croit, avec un grand nombre de ses compatriotes, que mieux vaut la mort (des autres) que de vivre communiste (better dead than red). Le calcul est simple : à quoi bon vivre si le principe de la propriété privée est battu en brèche ?

Le gendarme américain a peur que se détraque le système qui lui assure la richesse et l'hégémonie, et il a parfaitement raison d'avoir peur, car il va se détraquer le système, comme s'est détraqué celui des Romains, de la Chrétienté d'Europe et des empires catholiques et protestants.

Visiblement, l'Occident demeure dans la ligne de son destin. Il continue à faire couler beaucoup de sang, pour que survivent des religions auxquelles il ne croit plus, mais qui lui apportent puissance et bonne conscience. ★

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT

par Me Louis SABOURIN

Doyen de la faculté des Sciences sociales
de l'Université d'Ottawa

ON ne manque plus de « penseurs politiques » au Canada français, mais les théoriciens de la science politique y sont de « rares phénomènes ». En publiant « *Le fonctionnement de l'Etat* », Gérard Bergeron vient de prouver qu'il est un de ceux-là. La consécration officielle de cet ouvrage par les meilleurs spécialistes français de la science politique le situe d'emblée à l'échelon de la littérature universelle.

Une imagination créatrice; une culture exceptionnelle; une affection pour les néologismes et les formules « éclatantes »; un goût pour les grands ensembles et la théorie pure: voilà l'auteur.

Une thèse ambitieuse; un livre rigoureusement structuré; une documentation gigantesque; une approche disciplinaire à tout le phénomène politique; le fruit de dix ans de réflexion personnelle et de trois ans de solitude; la première théorisation importante de l'Etat sous des schèmes essentiellement dynamiques; une pièce maîtresse dans la collection des ouvrages de théorie politique : voilà l'oeuvre, « *Le fonctionnement de l'Etat* ».

Cette oeuvre théorique, dont la lecture est certes très difficile, échappe aux réalités politiques qui nous entourent. Sa langue, sa pensée même, semblent bien souvent aller au delà des structures politiques perceptibles. Ce n'est plus la reproduction des structures étatiques à partir d'un simple appareil-photo, mais une analyse globale de tout le processus politique à partir d'un « cerveau-caméra » automatique qui en fige toutes les manifestations, les coordonne, les stratifie afin d'en donner une explication à la fois logique et systématique. Le professeur Bergeron fonde sa théorie de l'Etat sur deux tandems majeurs : l'un lié à l'*objet* de l'analyse politique : « fonction-relation-contrôle »; l'autre lié au *niveau* de l'analyse politique : superfonctionnalité-fonctionnalité-infrafonctionnalité.

Quels sont donc 1) les caractères, 2) les postulats de cette oeuvre importante ? Gérard Bergeron, bien qu'il tente d'exposer une théorie générale de l'Etat, s'est situé au niveau de la théorie moyenne, s'inspirant ainsi de Lazarsfeld, Merton et Berelson.

En agissant ainsi, il se place *en deçà* des théories politiques élaborées par Lasswell, Jouvenel, Riker et Easton, mais *au delà* de celles de Kaplan, Aron, Snyder et Almond. En somme, il revient au professeur Bergeron le mérite d'avoir présenté une théorie prudente, (le sociologue Marschall parlerait « de pierres à mi-chemin du gué ») et une conceptualisation qui respecte à la fois les impératifs de la recherche concrète et la nécessité de s'orienter vers une plus parfaite explication et une plus solide systématisation du phénomène politique.

Théorie moyenne, théorie prudente, voilà deux caractères importants, mais ce ne sont pas les principales caractéristiques du « *Fonctionnement de l'Etat* » : cete théorie est à la fois *polycentriste*, *instrumentaliste* et *anti-structuraliste*.

Polycentriste d'abord, car elle s'appuie non pas sur un concept unique, mais sur trois pivots dont l'importance est à peu près égale et qui, s'ils peuvent être isolés par un processus intellectuel au niveau de la théorisation, s'entremêlent au niveau de la recherche empirique. En fait, beaucoup plus qu'à un triangle dont chacun des trois angles demeure visible et distinct lorsqu'il est en action, je comparerais la typologie du professeur Bergeron à une roue activée et soutenue par trois pôles, distincts à l'état de stabilité, mais qui se joignent pour n'en former qu'un seul lorsque le disque est en mouvement.

Deuxièmement, la triade « contrôle-relation-fonction » offre des éléments qui permettent d'évaluer le phénomène politique sous ses divers aspects pratiques. L'importance particulière donnée au pôle fonctionnel me semble la manifestation d'une recherche de l'essence du phénomène politique dans le contenu de l'expérience vécue. Nous sommes en présence d'une concep-

tualisation qui se veut dynamique. Je la caractériserais d'*instrumentaliste* en ce sens qu'elle facilite l'évaluation des hypothèses sous leurs aspects utilitaires. On pourrait en déduire que le professeur Bergeron applique ici, et fort justement, les principes de Chapin, de Greenwood, et surtout de Stouffer qui ont tenté de créer des modèles qui peuvent être contrôlés lors de recherches empiriques.

Troisièmement, et c'est l'aspect qui me fascine le plus, je remarque que monsieur Bergeron a échafaudé une structure conceptuelle qui fait fi de l'importance et de la place des structures politiques. Il y a définitivement dans le « *Fonctionnement de l'Etat* » un refus du statisme qui va presque jusqu'à la négation de l'institutionnalisme politique. Cette thèse est l'éloquente démonstration qu'on peut isoler des données politiques et en fournir des explications sans s'attarder aux aspects « structurels ». Sans aucun doute, l'influence des méthodes d'analyse sociologique est déterminante ici. Cette élaboration d'une théorie *anti-structuraliste* me fait penser à certains travaux de Lipset et de Gurvitz dans le domaine de la sociologie politique, au cours des années 1950. Tous deux ont toutefois abandonné ces méthodes depuis. L'échafaudage d'une théorie suppose la réunion préalable d'un certain nombre de faits. Or, il me semble que les structures sont des éléments fondamentaux et nécessaires à la fois *du* politique et de *la* politique.

●

Ce rapprochement à la sociologie m'amène à parler des postulats qui me semblent conditionner la théorie politique établie par le professeur Bergeron.

Il est incontestable qu'il n'y a pas de science politique possible sans assise sociologique; mais je crois aussi qu'il n'y a pas de sociologie possible sans assise politique.

En présentant une théorie où les structures politiques n'ont pas un rôle majeur, le professeur Bergeron me semble extrêmement logique en qualifiant la science politique de sociologie politique. C'est là une des pierres angulaires ou, plus exactement, un des postulats de son « entreprise ». En agissant ainsi, il rejoint Weber, Parsons, Becker et Prélot, pour n'en nommer que quelques-uns.

J'avoue que je redoute quelque peu cette option qui tendrait à éliminer l'existence d'une science politique distincte soit de la sociologie, de l'économie, de l'histoire, du droit ou même de la philosophie. Le fait qu'il n'y ait pas de mode proprement politique de connaître l'objet politique n'empêche pas le développement d'une science politique. Il n'est pas de mode proprement démographique de connaître l'objet de la démographie et celle-ci ne s'en porte pas plus mal. Chacun de ces termes, sociologie, science politique, psychologie sociale, histoire, « *désigne non pas un objet propre mais un degré de réalité, une sphère spécifique* ». J'ajouterais avec Lefèvre qu'« aucune de ces spécialités, ou plus précisément de ces spécificités, n'est isolable, ni exclusive, ni extérieure aux autres. »

« *La science politique n'a pas besoin d'avoir d'objet propre pour exister. Il lui suffit d'avoir une essentialité* ».

D'ailleurs, une science n'existe pas à priori. Le développement de nouveaux champs de connaissance et l'établissement de nouvelles sciences en sont l'exemple frappant. *La science politique, tout comme la politique et le politique, n'existe pas à l'état pur. C'est une science a posteriori qui n'est rien d'autre que ce qu'en font ses théoriciens.*

Finalement, la recherche d'une conceptualisation centrée sur une idée-clé ou sur un pôle d'où émanent les divers niveaux de l'analyse politique a été une des préoccupations majeures des spécialistes de la science politique au cours des trente dernières années. D'une manière générale, les théories politiques, spécialement celles qui sont centrées autour du pôle étatique ne semblent plus très convainquantes. En fait, toute une gamme de typologies politiques est apparue. Depuis, les formulations théoriques de Lasswell et Jouvenel axées sur le *pouvoir*, celles de Easton sur les *"inputs-outputs"*, de Snyder sur le *"decision-making"*, jusqu'à celle de Aron basée sur les *« rapports entre les structures d'autorité »* en passant par celles de Kaplan développées autour des *"systems"*, de Banfield autour des *"settlement of issues"*, d'Almond autour des *"structural-functional relationships"*, et de Riker autour des *"formation of coalitions"* (et j'en laisse de côté, songeons à Catlin, à Eckstein), on peut affirmer que pas un seul pôle de l'analyse politique n'a été admis par plus qu'un petit groupe de théoriciens.

La théorie tri-partite du professeur Bergeron présente des avantages certains, en ce sens qu'elle couvre tout le domaine de l'activité politique. En définitive, je reconnais avec lui que le concept de pouvoir, idée solitaire et monopolisatrice, commence à souffrir d'extrapolation chronique. Mais, je ne crois pas, même après un examen serré, qu'« il ne signifie plus rien du tout ». Le défaut des théoriciens du pouvoir est de vouloir constamment l'isoler afin de mieux le neutraliser. Or, à mon avis, toute forme de pouvoir n'est pas nécessairement politique. Face à ce concept du pouvoir, M. Bergeron offre ce qu'il appelle une trinité fonctionnaliste : « relation-contrôle-

fonction ». Nous sommes en présence d'une théorie véritablement opérationnelle, telle que définie par Merton. Ces idées de fonction et de contrôle, utilisées sous une forme rigoureuse et prudente, sont très intéressantes, mais présentent certains dangers. D'abord, elles n'expliquent pas tous les phénomènes politiques. En second lieu, et ce reproche est plus grave, elles montrent comment les phénomènes politiques subsistent, mais non pourquoi ils se transforment et évoluent.

D'un autre côté, cette triade offre au niveau de l'analyse politique, c'est-à-dire « superfonctionnalité, fonctionnalité, infrafonctionnalité », un ensemble de possibilités qui permettent un encadrement, un lien entre les constantes et les variantes. Ceci naturellement donne à cette théorie un important caractère d'applicabilité, ce qui, avec son caractère de mobilité, entendons son refus de structures, la distingue de toutes celles que j'ai mentionnées précédemment et la rend si intéressante, du moins à mes yeux.

Enfin, si je formule des réserves assez sérieuses quant à l'absence d'une reconnaissance des structures — ce qui me porte à croire que nous sommes en présence d'une théorie qui maintient sa permanence malgré les transformations du politique — son aspect fonctionnel m'intéresse beaucoup. Elle permet d'isoler toutes les unités d'analyse de l'activité politique.

La lecture du « Fonctionnement de l'Etat » m'a davantage converti à l'idée qu'une théorie de la science politique est non seulement concevable mais possible. D'un autre côté, « AUCUNE THÉORIE POLITIQUE NE PEUT ÊTRE PARFAITE ET COMPLÈTE DU FAIT QU'ELLE EST PAR ESSENCE NON PAS UN ASSEMBLAGE DE FAITS, MAIS D'OPINIONS PRÉSENTÉES SOUS UNE FORME SYSTÉMATIQUE. LE RÔLE DU THÉORICIEN EST EXCLUSIVEMENT DE TRADUIRE EN UN LANGAGE SCIENTIFIQUE L'ARTICULATION DES PHÉNOMÈNES QUI NE SE RÉVÈLENT AUX SENS QU'EN ORDRE DISPERSÉ. »

Le professeur Bergeron a réussi à « édifier » une théorie qui m'apparaît aussi solide et aussi intéressante que toutes celles que nous avons vues « naître » au cours des dernières années. Les tandems « fonction-relation-contrôle » et superfonctionnalité - fonctionnalité - infractionnalité n'expliquent peut-être pas tous les phénomènes politiques, mais ils coiffent très bien les diverses manifestations de « l'Etat contrôleur » et de « l'Etat contrôlé ».

«Le Fonctionnement de l'Etat» rejoindra probablement un groupe restreint de lecteurs, mais ceux-ci y découvriront une oeuvre ambitieuse qui fait appel à plusieurs voies de la connaissance. « Le Fonctionnement de l'Etat », ce n'est pas une seule option théorique, c'est la démonstration éloquente d'une « théorie politique concertée ». Il est vrai que dans ces modèles abstraits, les problèmes politiques — les ambitions, les aspirations, les institutions — ont peu de place. Disciple de Leontiev, Gérard Bergeron ne l'était peut-être pas au départ, mais il l'est devenu en publiant « Le Fonctionnement de l'Etat ». Ces inventeurs de cosmogonies sauront toujours, au delà de l'incompréhension des uns et de l'admiration des autres, exiger le respect. ★

LA CIRCULATION URBAINE

par *R. W. G. BRYANT*
professeur à l'Université de Montréal

DIEU sait combien de feuilles de papier ont déjà été utilisées pour analyser et commenter les études sur la circulation urbaine. L'industrie du papier doit être bel et bien prospère avec une telle production. A Los Angeles, par exemple, il n'existe pas une verge de métro, mais une montagne de rapports rédigés par des ingénieurs-conseil et d'autres. C'est toute une industrie supportée par les contribuables. A mon avis, la circulation urbaine peut être mise à la portée des enfants du cours primaire : en effet jamais dans l'histoire du monde, l'espace occupé par un homme assis n'a été aussi coûteux que lorsque cet homme est assis au volant de son auto, en ville aux heures d'affluence. Là, est l'essentielle vérité et le point de départ de tous les maux de la circulation; c'est avant tout le manque d'espace.

Nos bons voisins américains ont engagé de vastes études appelées « Transportation Studies », pour Chicago, Pittsburgh, Philadelphie, et autres grandes villes. Ces études ont été élaborées par des équipes de professionnels munis de machines I.B.M.; la technologie et l'organisation de ces études sont hautement développées et les experts américains ont été appelés à faire de pareils travaux pour Londres en Angleterre, Sydney en Australie, etc. Mais à quoi bon ! Aux Etats-Unis, un « transportation study » type comprend non seulement une étude détaillée du va-et-vient, des mouvements actuels et des mouvements souhaités, mais aussi une étude approfondie de la population, de la base économique, de l'utilisation du sol (et cela, en dépit du fait qu'il n'existe aux Etats-Unis aucun plan directeur pour toute une région métropolitaine qui constituerait un atout de première nécessité s'il était appuyé par une législation suffisante et capable de le réaliser). Les études sur les transports comportent généralement toutes les informations nécessaires à l'élaboration d'un plan directeur. C'est magnifique, mais ce n'est pas tout ! Aux Etats-Unis l'information ne manque pas; elle est suffisante et la matière grise aussi; mais les moyens de passer à l'action et de réaliser les suggestions par une organisation politique efficace sont faibles. Comment alors trouver un point d'équilibre entre la démocratie, la liberté de l'individu et l'efficacité d'une société moderne ? Si la gigantesque entreprise General Motors, par exemple, était organisée à la façon de la région métropolitaine de New-York, avec ses 1,400 gouvernements, elle ferait rapidement faillite.

Je ne veux pas entrer dans les détails, je lance, pour réflexion, quelques idées sur les transports et la circulation urbaine ici, au Canada. Dans le grand Montréal il y a beaucoup de gens, d'activités économiques, sociales et culturelles. Nous n'avons malheureusement pas d'organisation métropolitaine pour l'entité. Il est évident que la cité-région de Montréal s'étend bien au-delà des limites de l'Ile de Montréal, laquelle pourrait être plutôt définie comme un îlot entouré des déchets dilués des égouts. Toute étude raisonnable de la cité-région de Montréal doit à la fois comprendre l'Ile Jésus, une grande partie de la rive sud et une grande aire, au-delà de la rivière des Mille-Iles, autour de la nouvelle usine de General Motors à Ste-Thérèse. A vrai dire, la cité-région de Montréal devrait comprendre l'aire entre la frontière américaine et les collines des Laurentides.

Le coeur battant de ce vaste ensemble est resserré entre la montagne et le fleuve. Plusieurs pensent que c'est néfaste; mais enfin que serait Montréal sans sa montagne ? C'est une réalité de la vie ! Il faut y faire face et compter sur une organisation intelligente et un aménagement habile; la nature elle-même offrant des possibilités et des avantages inestimables. L'espace manque; c'est un fait, donc nous devons multiplier l'es-

pace disponible. On l'a déjà fait aux alentours de la Gare Centrale, avec la circulation à niveaux multiples.

L'auto : gaspilleuse d'espace

Cette question d'espace est la clé de la première de toutes les solutions raisonnables aux problèmes de la circulation. L'automobile moyenne américaine a besoin de 300 pieds carrés uniquement pour le stationnement. L'espace requis pour transporter une personne sur une distance d'un mille pendant les heures d'affluence est de 1 pied carré par train, 3 pieds carrés par piéton, de 4 à 10 pieds carrés par voyageur en autobus, et de 14 à 70 pieds carrés par automobiliste; il faut noter que les autobus n'ont pas besoin de stationnement après avoir déposé leurs voyageurs dans le centre-ville. L'auto, gaspilleuse d'espace numéro 1, est en plus très coûteuse. Ordinairement, une auto faisant la navette entre le foyer et le lieu de travail ne transporte qu'une personne et demie. Selon une estimation élaborée en avril 1964 par le bureau de la Voirie Publique des Etats-Unis, la famille moyenne, propriétaire d'une auto, qui fait 10,000 milles par an, verse plus de $1,000. annuellement pour la circulation-automobile; soit environ $0.10 le mille. Il existe d'autres chiffres, et tous démontrent clairement que l'automobile, comme instrument de déplacement urbain, est beaucoup plus dispendieuse que les transports en commun et ces chiffres ne comprennent pas les frais supportés par la collectivité pour la voirie. Le propriétaire d'une automobile a grand envie de s'en servir, malgré tous ces calculs économiques. Le nord-américain n'est pas si pauvre qu'il doive se soucier de quelques sous par mille. Avouons-le : pour beaucoup d'entre nous, l'automobile privée est le moyen le plus convenable pour circuler du foyer au lieu de travail, et vice-versa.

Il est inutile de répéter une vérité aussi évidente : le transport en commun est de beaucoup plus économique que le transport privé. Le transport en commun etxige moins d'espace précieux dans n'importe quelle ville et il ne déchire pas nos villes par les vastes déblaiements devenus nécessaires pour les voies rapides et les stationnements. On ne peut cependant nier le fait que l'homme veut conduire son auto et le fera là où il voudra le faire. Le transport en commun convient là seulement où le va-et-vient des voyageurs peut être canalisé, c'est-à-dire là, où un circuit d'autobus ou de métro peut agir à la manière d'un pipe-line.

Les automobilistes sont choyés

Il s'agit encore une fois de trouver le juste équilibre entre l'intérêt public et l'intérêt privé. L'intérêt public exigerait que le transport en commun soit développé le plus possible; par contre l'intérêt particulier de chaque citoyen exige que la collectivité fournisse le réseau de voirie et l'espace de stationnement suffisants pour assurer le confort de l'automobiliste. Aux Etats-Unis, on a reconnu que le marché et les interventions du pouvoir public a jusqu'à maintenant favorisé l'automobiliste aux dépens des voyageurs utilisant le transport en commun. A New-York, par exemple, la « Tri-borough Bridge Authority » et la « New York Bridge Authority » s'enrichissent par la perception de péages sur les ponts et tunnels, tandis que l'autorité new-yorkaise de transport en commun menace continuellement de faire faillite. On a suggéré que les bénéfices provenant des montants perçus des automobilistes aux ponts et tunnels, aillent combler les pertes financières du métro new-yorkais; mais cette suggestion a suscité des hurlements de colère dans certains milieux. Une réalité demeure, l'automobiliste, surtout en ville, est hautement subventionné par la collectivité en général. Les Etats-Unis ont en chantier ce vaste réseau d'« Interstate Highways » payés par les deniers publics, tandis que les malheureuses compagnies de chemin de fer doivent des impôts sur leurs biens immobiliers. Voilà pourquoi la Ville de Philadelphie, à l'origine, et maintenant une organisation des comtés du sud-est de la Pennsylvanie, ont commencé de façon rationnelle à subventionner les compagnies de chemin de fer « Pennsylvania » et « Reading » afin de leur permettre le développement et l'élargissement du réseau de chemin de fer électrifié, autour de Philadelphie. On a calculé que les frais de cette subvention publique sont encore inférieurs aux dépenses qu'entraînerait la construction des voies rapides essentielles s'il fallait abandonner le service de trains électriques qui dessert actuellement les banlieues. Le soi-disant marché libre ne fonctionne pas dans cette conjoncture; son opération est entravée par trop de facteurs. En fait, qui peut parler de marché libre quand les pouvoirs publics ont déjà dépensé des millions de dollars pour la construction de voies rapides, là où les chemins de fer doivent payer les frais et les intérêts sur les capitaux de leurs propres investissements ? Il n'est pas uniquement question de comparaison entre les sous versés par l'automobiliste qui remplit son réservoir d'essence pour tel ou tel trajet, et le coût d'un billet d'autobus ou de chemin de fer. En tout cela, l'automobiliste ne pense naturellement qu'aux frais actuels et oublie les frais globaux. Les compagnies et les commissions doivent tenir compte de l'ensemble et c'est en cela qu'il y a divergence profonde.

Embouteillages formidables en 1967

Il faut l'admettre, toute grande ville, et nous en avons l'expérience dans les grands centres métropolitains de l'Amérique du Nord, a besoin

d'un réseau de transports équilibré, basé sur les voies rapides et les transports en commun. Quelques villes ont fait l'expérience d'autobus sur les voies rapides ou sur des voies réservées à cette fin. À Philadelphie, Boston, Cleveland, Chicago, New York, Toronto et Montréal, il s'agit cependant d'une combinaison de réseaux de voies ferrées et de voies rapides. Il est inutile de considérer, selon les plans actuels, l'achèvement du métro comme la fin des problèmes; il faudra certainement le prolonger après l'Expo. Que ferons-nous alors pendant l'Expo ? Les pronostics des experts démontrent que la circulation des autos dans les rues de Montréal sera doublée durant l'Expo. Il est évidemment trop tard pour songer à améliorer le réseau des autoroutes existantes ou déjà en chantier. La circulation montréalaise à l'époque de l'Expo devra se contenter du réseau tel qu'il existe. Il y aura certainement des embouteillages formidables. On devra restreindre le stationnement dans les rues, défendre aux camions lourds de circuler aux heures d'affluence, livrer pendant la nuit les marchandises aux magasins, etc. Ce sont des mesures d'urgence qui ne sont pas hors de la portée d'une collectivité face à une crise. Il se peut que l'Expo ait un heureux résultat en mettant un terme aux interminables discussions sur la circulation montréalaise. Je crois qu'il existe très peu de collectivités prêtes à agir avant de se trouver face à une crise. Si l'Expo peut réussir, à longue échéance, à inculquer dans les esprits du public montréalais le besoin de poursuivre une politique logique de circulation, l'Expo aura apporté quelque chose de bon.

Faire l'amour en paix

Je sais bien que le problème n'est pas facile à résoudre. A ma connaissance, aucune ville n'a résolu son problème de circulation; je crois également qu'aucune ville n'a encore su élaborer une politique rationnelle et se munir des moyens aptes à la réaliser. J'essaierai d'abord d'établir quelques principes de base desquels découlent les mesures essentielles que l'on doit prendre pour le Grand Montréal. La circulation automobile exige des pistes à caractéristiques tout à fait différentes de celles pour piétons. La géométrie de la voirie est une chose connue des ingénieurs; elle n'a rien à voir avec la géométrie du trottoir, ni avec le besoin des marchands pour offrir un « magasinage » confortable et convenable. On peut ici citer les propositions du rapport anglais du professeur Buchanan, « Traffic in Towns » : « Toute ville doit être organisée comme un hôpital ou n'importe quel autre grand immeuble, avec les couloirs pour la circulation et les salles pour les activités. Personne ne songerait à mélanger la circulation intérieure avec les activités propres aux salles, dans un immeuble. C'est la même chose dans une ville; la circulation doit être dégagée des aires d'habitation, c'est-à-dire les aires à l'intérieur desquelles les gens peuvent vivre, travailler, s'amuser, commercer, faire l'amour et s'occuper de toutes les activités importantes de la vie. Les voies rapides offrent un moyen parfaitement spécialisé de ce dégagement, mais il faut prolonger l'application du principe. La plus grande partie de l'aire bâtie de notre agglomération est organisée selon le bon vieux damier, emplacement de rues périmé et inapte aux besoins modernes. Ce serait donc une excellente idée de remanier le fameux damier et de le remplacer par un schéma logique; en fermant quelques bouts de rues, en réduisant le nombre des carrefours qui sont toujours dangereux pour la circulation, en créant toute une série de culs-de-sac dans les rues les moins fréquentées, formant ainsi un réseau d'îlots. A l'extérieur de ceux-ci il y aurait de larges rues affectées à la circulation. Il va sans dire que ces rues doivent être choisies pour leur aptitude à la grande circulation. Hélas ! trop souvent nous trouvons des rues fort importantes entre des quartiers bordés d'un double ruban de commerces et de magasins. Il faut reconnaître qu'il s'agit de deux choses incompatibles. Il n'est évidemment pas facile de dégager le commerce et la circulation; mais c'est là quelque chose de si essentiel qu'il faut vraiment essayer de le faire, même si l'on doit construire de grandes rues d'évitement parallèles aux artères les plus importantes de notre ville comme, par exemple, le boulevard Saint-Denis. Il serait bien meilleur marché de construire des rues parallèles que d'essayer d'exproprier et de déblayer de vastes centres commerciaux comme la rue Saint-Hubert. La séparation entre les automobiles et les piétons et le dégagement de la circulation exigent, dans les aires bâties à forte densité où les valeurs foncières sont normalement très élevées, la création de systèmes de circulation à deux niveaux ou plus. Les ingénieurs savent construire des ponts, et un pont est beaucoup moins dangereux pour la circulation qu'un carrefour muni de feux de circulation et entouré du va-et-vient commercial. En banlieue, où la densité est moins élevée et les valeurs foncières moindres, tout emplacement doit être organisé dès le début avec une séparation horizontale. Rien d'innovateur en cela, la chose a été faite il y a 35 ans à Radburn, New Jersey. A cette époque, à Radburn, on a créé des îlots avec une rue extérieure pour la circulation-automobile et toute une série de petits culs-de-sac pour desservir les maisons, ceux-ci et les garages placés à l'arrière des maisons permettent à ces dernières d'ouvrir leur façade sur d'agréables sentiers. Un vaste espace vert entretenu par une association des propriétaires a été conservé au centre des îlots. Cet emplacement de Radburn est bien connu des urbanistes. Malheureusement les constructeurs, entrepreneurs et lotisseurs n'ont pas suivi cet exemple, malgré le fait que nous pos-

sédons un assez bel exemple dans la cité-jardin de Rosemont. Il existe en Europe quelques exemplaires très réussis de l'emplacement-type Radburn. Cette idée a mis 30 ans à franchir l'Atlantique vers l'est. Pourquoi nous faudrait-il attendre aussi longtemps pour que l'idée retraverse l'Atlantique en sens inverse. C'est une idée logique dont la réussite est établie; elle est plus agréable, plus convenable et même meilleur marché que ces interminables plats de macaroni que forme l'emplacement des rues dans la plupart de nos banlieues.

Insuffisance des voies rapides

Principe numéro 2 : il faut établir ce que les Américains appellent un « modal split » entre les transports privés et les transports en commun. Je ne suggère point une entrave au principe du libre choix de la vie démocratique; je suggère seulement que les frais relatifs aux déplacements en voiture privée et à ceux en autobus ou en métro soient clairement établis. Si la collectivité municipale, provinciale, voire même fédérale (avec la Trans-canadienne) verse un montant donné de x millions de dollars à la Voirie pour faire face aux besoins de l'auto, on doit également calculer les frais du matériel roulant qui représentent un investissement dans le secteur privé. Après tout, aucune compagnie de chemin de fer ne songerait à établir les frais de son emplacement sans considérer l'investissement du matériel roulant. Les Anglais, eux, ont constaté un déséquilibre entre les deux. Depuis la guerre, on a ajouté 18 pouces au réseau routier pour chaque automobile; il serait facile de prévoir la date de saturation. La collectivité doit prendre connaissance de ces chiffres, que j'ai d'ailleurs vu très rarement et généralement non vulgarisés. L'investissement financier global de la circulation automobile, comprenant les voies rapides, les rues, les autos, et les camions, les frais capitaux et les frais d'entretien, une fois établi, il sera nécessaire pour la collectivité d'établir le niveau auquel on veut continuer de payer les avantages indubitables de cet investissement. Il est certain que nulle grande ville de l'ampleur du Grand Montréal ne peut se fier uniquement aux voies rapides pour résoudre le problème de la circulation, c'est un fait établi et maintes expériences américaines le prouvent depuis Boston jusqu'à San Francisco. A cet égard, on peut citer l'exemple de San Francisco; en dépit de la construction frénétique des autoroutes et de l'appui du gouvernement fédéral pour le réseau « interstate », on a constaté que dans la presqu'île de San Francisco l'espace manque encore pour munir la ville d'un réseau de voies rapides suffisant pour subvenir aux futurs besoins de la circulation. Après des études soigneusement préparées, on a jugé que la vaste aire urbaine autour de la ville de San Francisco ne peut se passer d'un système de transports en commun. Alors, le métro de San Francisco, le B.A.R.T.D. ou « Bay Area Rapid Transit District », est actuellement en chantier après avoir été approuvé lors d'un référendum par les deux tiers des voix nécessaires.

Importance des transports en commun

Principe numéro 3 : quant au réseau de transport en commun, essentiel à la vie d'une mégalopolis de 2,000,000 d'habitants, on doit songer à prolonger les calculs de rentabilité bien au-delà des bases ordinaires généralement employées pour établir la rentabilité commerciale. Comme je l'ai déjà dit, une subvention publique aux transports en commun serait bien meilleur marché que le coût de construction de voies rapides partout. C'est un fait accepté; même les Américains ont enfin reconnu leur erreur d'avoir versé d'énormes subventions d'Etat pour la construction du réseau « interstate », alors que les entreprises de transports en commun font faillite. C'est pourquoi, il y a quelques mois, le Président Johnson a signé le « Mass Transit Bill ». Il faut restaurer l'équilibre du marché entre les transports publics et les transports privés. Il est évidemment impossible de limiter la circulation-automobile de façon artificielle, par exemple, en créant un cordon autour des centres-ville, à l'intérieur duquel les automobilistes verseraient un impôt spécial. Une telle procédure serait techniquement réalisable avec l'aide d'appareils photo-électriques; mais politiquement, dans une démocratie comme la nôtre, c'est tout à fait hors de question. Nous devons employer le système financier pour répartir de façon rationnelle les frais de déplacement entre les divers moyens de transport.

Remèdes pour Montréal

Après avoir énoncé ces principes, nous allons essayer de les appliquer au Grand Montréal.

1. Le réseau d'autoroutes ou de voies rapides prévu ou existant, peut-être avec quelques élargissements, peut très bien servir la cause. On pourrait aussi construire une autoroute à travers le centre-ville, en plus de l'autoroute déjà prévue; mais cela est tout à fait impossible sans déchirer le tissu urbain. Nous aurons d'ici quelques mois un quadrilatère d'autoroutes, le boulevard métropolitain, Décarie, la Trans-canadienne et Delorimier. A l'intérieur de ce quadrilatère, il faudra dire sans aucune équivoque que le va-et-vient devra compter, en priorité, sur les transports en commun. Le réseau du métro sera sans doute élargi et développé pour la circulation urbaine.

2. Au fur et à mesure que les routes deviennent bondées, par la circulation provenant des aires extérieures, il faudra songer à munir l'agglomération montréalaise d'un réseau express

régional; c'est-à-dire de train électrique dans un rayon d'une quarantaine de milles du centre, à plus grande vitesse que les trains du Métro et avec des gares plus éloignées les unes des autres, avec correspondance pour le Métro. Il serait très facile de faire construire pareil réseau en utilisant les emplacements de chemin de fer déjà existants, et dont l'élargissement serait beaucoup moins coûteux que la construction de nouvelles voies.

3. Le développement de la banlieue devrait être organisé afin de stimuler les hautes densités de développement autour des gares du réseau. Il faudra une organisation régionale pour la création du réseau express et pour la direction et le contrôle du développement, selon un plan directeur englobant toute la région montréalaise, et non seulement la ville de Montréal.

Je crois que nous ne sommes pas à court de chiffres et d'informations nécessaires à l'élaboration d'un tel plan pour toute la région métropolitaine. L'excellent service d'Urbanisme de la Ville de Montréal, par l'intermédiaire d'ingénieurs-conseils a déjà étudié le problème, en particulier dans le rapport magistral sur la Voirie de l'Ile de Montréal commandé par la Corporation métropolitaine. Je ne crois pas qu'il soit très difficile de combler les lacunes qui pourraient exister encore ça et là dans les informations. Ce dont nous avons besoin maintenant ce n'est pas des informations, mais une direction de pensée. ★

Janvier 1966

L'ACTION SOCIALE ET LA RECHERCHE AU QUÉBEC

par *André NORMANDEAU*

Adjoint en Recherches,
Université de Pennsylvanie

LE champ de l'action sociale est devenu une nouvelle priorité au Québec selon les paroles mêmes du premier ministre Jean Lesage au dîner-causerie de la Fédération libérale du Québec tenu à Montréal le 28 novembre 1965. « Nous ne pouvions tout faire en même temps », a dit M. Lesage. « Il a d'abord fallu attaquer nos problèmes à leur racine en complétant la structure économico-industrielle de notre province. Nous devons maintenant, comme seconde tâche, mettre l'accent sur l'humain en réorientant toutes nos politiques sociales, tant dans le domaine du bien-être que dans celui de la santé, du travail et de l'éducation » (*Le Devoir,* 29 novembre 1965, p. 1).

C'est d'ailleurs dans une telle perspective que se comprennent les changements ministériels qui ont amené deux ministres, réputés pour leur dynamisme et leur compétence, René Lévesque et Eric Kierans, à accepter la gestion, l'un du ministère du Bien-Etre, l'autre du ministère de la Santé. Le nouveau ministre du Bien-Etre ne s'est d'ailleurs pas fait prier longtemps avant de réaffirmer la volonté du gouvernement de centraliser ses énergies dans le domaine social, et l'offensive d'action et d'imagination pratique qui l'a amené à Ottawa au début de janvier, lors d'une réunion des ministres du Bien-Etre à travers le Canada, laissait bien entrevoir la volonté particulière du ministère du Bien-Etre de la Province de Québec de mener la charge au sein du gouvernement québécois en regard de cette nouvelle priorité accordée au champ de l'action sociale.

Incidemment, il y a du pain sur la planche, non seulement pour les deux ministres mentionnés, mais également pour la plupart des autres ministres. Le problème de l'éducation est un morceau de l'enjeu parmi les plus importants. Le ministère du Travail doit mener certaines batailles cruciales contre la pauvreté et le chômage. Me Wagner devra travailler d'arrache-pied pour améliorer le sort qui est fait aux jeunes délinquants juvéniles et aux détenus des pénitenciers, si le mot « réhabilitation » doit avoir un sens, de même qu'il devra collaborer avec les experts des autres ministères dans la recherche des causes de la criminalité et des solutions à longue ou brève échéance à y apporter.

LA NOTION DE « PROBLÈMES SOCIAUX »

Tous les « problèmes », qu'ils soient sociaux, moraux, ou intellectuels, ont certains éléments en commun. Il y a toujours un obstacle quelconque qui se présente et qui nuit à la réalisation d'une action désirée ou à la compréhension de l'intellect; une difficulté perçue et qui ne peut pas être immédiatement résolue ou contrôlée par les procédés d'usage; une interruption de la marche normale ou conventionnelle des choses. Puisque les moyens ordinaires ne réussissent pas à résoudre la difficulté, un défi prend forme et exige une réponse nouvelle ou améliorée. C'est Toynbee qui soulignait dans son *Etude de l'Histoire* que l'histoire toute entière de la civilisation est faite d'une succession de défis — physiques, technologiques, moraux et intellectuels — posés à l'ingéniosité de l'homme, chacun demandant une mobilisation de la pensée et de l'énergie humaine à laquelle l'homme n'est pas habituée. Lorsque des solutions heureuses sont trouvées, la société avance vers des sommets nouveaux et

supérieurs dans le domaine du « bien-être »; si le contraire se produit, stagnation et déclin en résultent souvent.

Les « problèmes sociaux » peuvent être distingués des autres types de problèmes par leur liaison intime aux valeurs morales et aux institutions sociales. Ils sont « sociaux » en ce sens qu'ils appartiennent au domaine des relations humaines et au contexte normatif ou « saturé de jugements de valeur » dans lequel baignent les relations humaines. Ils sont des « problèmes » en ce sens qu'ils représentent des coupures au sein du « train-train quotidien » accepté ou désiré; violations du « bon » ou du « correct », telles que la société définit ces qualités; dislocations au sein des modèles et des relations sociales que la société préfère (R. K. Merton et R. A. Nisbet, *Contemporary Social Problems*, N.Y., Harcourt, 1961).

Une relation des plus proches existe entre la conscience morale et ce que nous appelons « problèmes sociaux ». Ceux-ci ne sont possibles sans l'autre. Lorsqu'une société décrète pour ainsi dire que la pauvreté, le crime, la maladie mentale ou la désorganisation familiale sont des problèmes sociaux, elle parle non seulement de certains types de conduite déviante, mais aussi du niveau moral où elle se regarde : l'image de sa conscience collective y est divulguée. Les problèmes que soulèvent les stupéfiants, l'alcoolisme et la prostitution sont devenus ainsi des problèmes sociaux pour nous parce que la conscience morale collective du vingtième siècle en est venue à s'y attacher plus expressément qu'auparavant — quelquefois aux dépens d'autres problèmes plus importants.

Lorsque le gouvernement de la Province de Québec, comme d'ailleurs plusieurs autres gouvernements, déclare la « guerre aux problèmes sociaux », il le fait donc à l'intérieur d'un contexte culturel qui lui dicte ce qui « est » ou « n'est pas » un problème social en 1966, en terre du Québec, ainsi que l'intensité différentielle à attacher à divers problèmes sociaux.

Mais comment mener cette « guerre » ?

ACTION OU RECHERCHE

Il est de mode pour les gouvernements de déclarer la guerre à la pauvreté, au chômage, au crime, à l'alcoolisme . . ., mais encore faut-il « mener le bon combat » !

Certains, qui sont exclusivement des hommes d'action, mettent des programmes d'action sociale de l'avant sans jamais vérifier scientifiquement la validité et l'efficacité de ces programmes. La réflexion courante est que « cela est bon » parce qu'il est « normal » que l'aide prodiguée par ces programmes produise du « bien ». Le test d'efficacité est « le bon sens ». Leur théorie en est une de « pis-aller » ou de « va-comme-je-te-pousse ».

C'est ainsi que des autorités respectées rejètent *le concept d'évaluation* scientifique. Le rejet des revendications de la méthode scientifique est généralement basé sur la supériorité de « *l'expérience personnelle* ». (Il y a quelques siècles, les médecins faisaient saigner leurs patients. Ne le savaient-ils pas par expérience !). Il est alors dit que seule l'intelligence humaine (et probablement sans aide !) peut correctement juger les situations qui impliquent des émotions humaines. Des services d'aide à la famille et à l'enfance, de préparation au mariage, de réhabilitation des toxicomanes, alcooliques ou criminels, ou de libération conditionnelle, entre autres, reposent souvent sur une défense contre toute intrusion capable de « juger objectivement » l'efficacité de ces services, et se résume par ces mots : « Personne ne peut contrôler mes méthodes à moins qu'il n'ait été formé par elles ». Le critère se ramène au seul test du « jugement humain » (le leur ?) qui serait précisément « plus humain » que l'emploi des méthodes « neutres » de la science.

Mais que veut-on dire par « humain » ? Où cela nous mène-t-il ?

Ces arguments (et d'autres encore) contre l'application de techniques rigoureuses d'évaluation semblent « manquer le bateau ». La question fondamentale n'est pas « *comment* » la tâche est accomplie, mais « *avec quelle efficacité* » elle est faite, et, évidemment, quelle est la tâche exactement. La plupart des critiques semblent dire que, parce qu'ils ont un dégoût pour les moyens, les buts doivent être faux. Cependant, si le but est connu, cela devient matière à évaluation. De pareils arguments ont été utilisés depuis un siècle et plus pour appuyer de multiples projets de réforme du type — est-ce « correct » et « juste » (éthique), donc cela doit être « vrai » (efficace). Si les systèmes de mensuration ne permettent pas d'atteindre les objectifs ou ne les atteignent pas plus efficacement que les autres systèmes, ils doivent être rejetés. Mais ces méthodes ne peuvent être rejetées *en soi* et *en bloc*, c'est-à-dire sans référence aux objectifs.

Popper a vu juste lorsqu'en réponse aux arguments de ceux qui ne se fient qu'à « leur » expérience personnelle il demandait : « Qui . . . démontre le plus grand intérêt pour la . . . vie humaine — le scientifique qui se donne tout entier à la découverte pas à pas, toujours prêt à soumettre son jugement aux faits, toujours

Mais le jeu en vaut la chandelle. Mieux vaut ce risque du dilemme de la recherche évaluative en action sociale plutôt qu'une action sociale sans colonne vertébrale i.e. sans le concours et la lumière objective de la recherche scientifique.

CONCLUSIONS

Une société démocratique comme la nôtre est amenée à développer une foule de « projets sociaux » aux combinaisons innombrables mais dont la planification est trop indépendante de la recherche. Décrire objectivement la chaîne tortueuse des causes sociales des problèmes sociaux les plus divers, ainsi que des effets qui demeurent cachés au sein des conséquences sociales apportées par certaines « actions sociales », voilà pourtant le coeur du travail du chercheur qui n'a pas eu jusqu'ici la place qui lui revient de ce fait dans la mise sur pied, l'amélioration et l'évaluation des nombreux et différents programmes sociaux tant publics que privés. La « guerre sociale » ne sera pourtant gagnée qu'au prix du rapprochement entre législateurs, administrateurs et hommes de science.

Nous pouvons préférer prononcer des jugements de valeurs, sans posséder d'informations solides, et sans esprit de comparaison, et ceci est peut-être permissible si nous agissons strictement en termes individuels. Mais les comportements, et les conditions sociales dis-fonctionnelles, que l'on retrouve, au centre des problèmes sociaux concernent la société toute entière, et l'action sociale devrait être toujours déterminée par des informations précises, adéquates et sans biaisement, non par des préjugés privés — fussent-ils « édifiants ». Toute recherche qui rend nos systèmes de valeurs plus manifestes ou qui facilite des décisions rationnelles en regard des solutions à apporter aux problèmes sociaux (et aux moyens qui sont utilisés pour en venir à bout) devrait être accueillie avec enthousiasme.

La recherche n'est, en aucune façon, un substitut à l'action, et l'action n'est, en aucune façon, un substitut à la recherche. L'action sociale au Québec ne sera devenue une priorité « agissante » que lorsque les deux se seront donné la main. Espérons que le laps de temps qui nous sépare de la « guerre chaude » dans ce domaine ne sera pas trop long. Autrement, dans l'attente, plusieurs mourront de « froid ». ★

conscient que même ses plus grandes réalisations ne sont qu'une étape pour ceux qui vont poursuivre ses travaux, ou l'élite mystique qui rejète toute mensuration scientifique et est ainsi libre de maintenir tout ce qui lui plaît car il n'a pas besoin de craindre que ses « croyances » soient scrutées rigoureusement ? » (*The Open Society,* London, Routledge, 1945, p. 231).

On aura beau essayer de réhabiliter les prisonniers en instituant des « prisons » où travailleurs sociaux, psychologues, psychiâtres et sociologues seront maîtres, ou bien donner des allocations familiales plus élevées, mais cela risque de ne mener à rien si des programmes « humanitaires » de ce genre ne sont pas évalués en termes d'efficacité. D'autres programmes seraient peut-être plus adéquats. Les « bonnes intentions » ne suffisent pas : il est peut être correct (éthique) de prévoir certaines facilités, comme des maisons où toxicomanes et alcooliques sont soignés selon une certaine méthode, ou encore, des services d'aide aux prisonniers qui sortent de prison, mais ceci est en soi d'un autre ordre d'idée que l'hypothèse d'efficacité qui est de l'ordre des faits pouvant être objectivement étudiés. En effet, les considérations éthiques ne se suffisent pas à elles-mêmes, à moins d'être fondées sur des évidences scientifiques et mesurables et indépendantes des considérations éthiques (L. Wilkins, *Social Deviance,* N.J., Prentice-Hall, 1965). Si jamais considérations éthiques il y avait, il semble que nous devrions dire alors qu'il ne serait pas éthique de faillir à la tâche de rechercher la nature des erreurs et les remèdes appropriés aux multiples programmes qui veulent combattre les problèmes sociaux. Le « bon combat » doit être une « guerre chaude » où l'on sache où aller et avec quelles chances de réussite. La tâche que remplit le scientifique est donc absolument nécessaire au sein de toute élaboration et application de « programmes sociaux ». Sinon, il est possible que les guerres contre la pauvreté, le chômage, le crime . . ., demeurent longtemps des « guerres froides ». Une des raisons pour laquelle si peu d'études ont été faites découle du fait qu'on n'arrive pas à énoncer clairement quel « bien » l'on poursuit. « Bien faire » est beaucoup plus plaisant lorsque le tout demeure vague. Mais, pour notre part, c'est exactement le contraire que nous souhaitons : moins « bien faire » à la petite semaine, mais *« faire bien », i.e. avec efficacité,* le peu que nous pouvons établir, maintenir, ou améliorer, avec précision.

Cependant, nous devons reconnaître que nous avons intentionnellement exagéré un côté de la médaille, celui de la recherche au détriment de l'action. Il est bien évident, toutefois, que ceux parmi nous qui espérons voir l'action sociale évoluer scientifiquement, obéissent aux mêmes raisons que ceux qui administrent et appliquent les différents programmes sociaux. Le scientifique est le plus souvent un humaniste également. Cependant, dans la réalité quotidienne, certains hommes, par tempérament, sont mieux préparés que d'autres à la poursuite exclusive de l'action, tandis que d'autres préfèrent la recherche (rares étant ceux qui réussissent à exceller dans deux « carrières »). De même que l'homme d'action a trop souvent fermé ses « volets » aux suggestions de la recherche, il arrive souvent que l'homme de science se sente incapable de concrétiser ses connaissances en action. La coopération intime de deux « états de vie » est particulièrement nécessaire en ce moment au Québec, au moment où le gouvernement déclare prioritaire son action sociale. Il ne s'agit donc pas de parler de « action *ou* recherche », mais de « action *et* recherche ». Mais sommes-nous prêts à cette jonction ?

TROP PEU DE CHERCHEURS

Il semble bien que si le gouvernement du Québec, dans le cadre de sa priorité récente aux instruments d'action qui manquaient encore à la structure économico-industrielle du Québec, a su jeter les bases d'un fonctionnarisme « qualifié et dynamique » dans ce domaine, il sera également capable de préparer des hommes d'action « qualifié et dynamique » en ce qui concerne l'action proprement sociale. Cependant, il est douteux qu'il puisse dénicher les chercheurs nécessaires, du moins pas pour le moment. L'état est d'ailleurs un des premiers responsables de ce manque de chercheurs, et cela à tous les niveaux.

L'important colloque sur « la politique de la recherche », organisé par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, à l'Université de Montréal, du 5 au 7 novembre dernier, a permis de dégager une conclusion maîtresse dans ce même sens : « Condition du progrès dans tous les domaines importants de la vie d'une société moderne, la recherche scientifique a de telles implications économiques, culturelles et sociales et exige de tels moyens en hommes et en crédits qu'elle appelle une intervention prioritaire, dynamique et massive de l'Etat. Pour toutes sortes de raisons, sur lesquelles il est inutile de revenir, le Québec a été jusqu'ici pratiquement absent de l'immense champ de la recherche. Il doit y entrer de toute urgence et y oeuvrer aussi vigoureusement que le lui permettent ses ressources humaines et financières; l'avancement de la collectivité est à ce prix. Le sort des grandes réformes en cours, sur tous les plans, serait compromis, pour ne pas dire plus, si le Québec n'avait pas bientôt une politique de la recherche et les moyens de cette politique » (*Le Devoir,* 17 novembre, 1965, p. 3.).

L'importance n'est d'ailleurs point tant cette conclusion en elle-même, vérité que toutes les sociétés modernes ont reconnue, surtout depuis un quart de siècle, mais cette conclusion formulée au Québec, avec unanimité et une vigueur assez rares et, pour la première fois, dans un climat de relatif espoir. Espoir prudent et associé à un sentiment d'urgence. Les scientifiques canadiens-français constatent que les pouvoirs publics, et une partie de l'opinion, sont enfin sensibilisés à cet immense problème, qu'une prise de conscience est en cours : voilà qui alimente leur espoir. Mais ils savent, en même temps, avec l'ampleur de notre retard, l'importance des moyens à mettre en oeuvre pour appliquer une politique de la recherche : voilà qui explique leur inquiétude.

La suggestion de l'ACFAS à l'effet que le gouvernement du Québec crée d'urgence un Centre national de la Recherche scientifique (semblable à celui de Paris) nous semble presque une priorité de base actuellement.

Sans cette initiative de l'Etat et sans son aide massive à tous les secteurs de la recherche, l'accroissement du nombre de chercheurs, n'aura jamais lieu, et « l'action sociale » du gouvernement, ou des autres organismes privés de même tendance, ne sera qu'un écran de fumée — la fumée d'une « guerre qui n'aura jamais eu lieu ».

DILEMME DE LA RECHERCHE ÉVALUATIVE

Mais si la « guerre avait réellement lieu » ? Si l'union des hommes d'action et des chercheurs, en nombre suffisant, devait se produire, et que le scientifique ait toute liberté « d'évaluer » scientifiquement tout programme d'action sociale, un dilemme fallacieux resterait à surveiller : un dilemme qui prouve bien que le scientifique n'est pas un dieu, mais qu'il est soumis, lui aussi, à la pression du « bien faire » à la petite semaine. Certes, son « métier » l'exigeant, son travail consiste à évaluer « objectivement » les résultats d'une « expérience sociale » quelconque. Cependant, un dilemme personnel existe. En effet, d'un côté, la réputation d'un chercheur dépend d'une position non équivoque qui favorise la recherche évaluative. De l'autre côté, de telles recherches peuvent menacer l'existence même d'un programme social ou d'une agence ainsi que l'emploi de son personnel, y compris les chercheurs, ou peuvent endommager les réputations de ce personnel. Imaginons que l'on découvre, par une certaine recherche, que ceux qui suivent les cours de préparation au mariage sont moins bien « ajustés maritalement » que ceux qui n'ont pas suivi ces cours, toutes les autres variables ayant été tenues constantes; la conclusion qui s'imposerait serait alors la disparition de ces cours ou une modification considérable. Or, peu de gens peuvent accepter de laisser tomber une organisation sociale qui « doit pourtant être bonne ». Et l'enjeu n'est pas seulement éthique, mais également très personnel : le gagne-pain y est en jeu aussi. Heureusement pour ceux qui sont pris dans ce dilemme (mais malheureusement pour le progrès de la société), une solution — fallacieuse, cela va de soi — existe. En termes généraux, cela consiste à s'assurer que les résultats des recherches puissent être interprétés comme « *concluants* » s'ils favorisent l'utilisation continue des techniques employées dans le présent, ou « *non-concluants* » dans le cas contraire, i.e. là où l'efficacité de l'organisation et de son programme est mise en doute. Dans le premier cas, la recherche semble toujours avoir été menée avec brio, sans faille. Dans le dernier cas, l'on affirme alors que les résultats ne sont pas concluants car le projet de recherche était trop incomplet, ou les méthodes de recherche sont encore trop imprécises pour nous fournir une réponse adéquate. C'est ici que, trop souvent, l'homme d'action ou l'administrateur et le scientifique s'unissent pour se protéger l'un et l'autre. Et c'est ici que le scientifique se laisse quelquefois aller à la théorie du « bon sens » et du « jugement humain », théorie qu'avance l'homme d'action. Cressey, en parlant de ce dilemme du point de vue criminologique (« The Nature and Effectiveness of Correctional Techniques », *Law and Contemporary Problems,* 1958, vol. 23, p. 759-61), faisait ainsi remarquer qu'une recherche, par exemple, qui démontrerait que les cours donnés par l'école de la prison n'ont pas ou peu d'effet sur la réhabilitation des criminels, n'amènerait pas nécessairement la disparition de ce programme scolaire. Les « bénéfices intangibles » de l'éducation seraient probablement énumérés, ou selon toute vraisemblance, l'étude en question serait attaquée sur la foi que « certaines variables », telles que la sélection involontaire des prisonniers les « moins intéressés » à l'éducation, ne furent pas contrôlées. Dans notre société, l'éducation est une « bonne chose » et les écoles doivent être maintenues en prison et reconnues comme agents de correction (un homme « bien » est éduqué; d'où il en découle que, pour faire d'un homme « mauvais » un homme « bien », il faut l'éduquer) même si les évidences scientifiques au sujet de leur efficacité ne sont pas probantes.

Ce système, dans un contexte plus large, a été décrit ailleurs, comme un « *système d'ignorance pluraliste* » où très peu de désaccords peuvent se produire entre divers spécialistes ou entre hommes d'action et scientifiques car le « bon sens » nivelle les différences embarrassantes. A ce jeu-là, le seul perdant est toutefois le plus important joueur, c'est-à-dire, la société.

LE PETIT ECRAN

AU ROYAUME DES BORGNES.

par *YERRI KEMPF*

QUAND on découvre que des adultes qu'on imagine sensés et qu'on suppose libres — je veux parler des responsables du rapport Fowler en arrivent à recommander une augmentation de la publicité à la télévision, on est pris d'effroi. C'est devant une aberration aussi flagrante et aussi candide qu'on peut mesurer le progrès du mal : la mentalité capitaliste est sur le point d'annihiler l'âme humaine définitivement ! Déjà les enfants suvissent dans les émissions qui leur sont destinées le viol publicitaire qui tend à les transformer en chiens qui salivent afin d'accroître le chiffre d'affaires de quelques marchands de soupe. Eh bien, il faut augmenter la dose, voilà quelle conclusion énoncent après mûres réflexions ces messieurs du rapport. Et on s'étonne ensuite qu'on ait pu voir à la *Place des Arts* certains spectateurs en smoking assister au Don Juan de Mozart, le transistor à la main, pour suivre le match de hockey en cours... Il est beau le Siegfried préfabriqué de l'ère atomique ! Oui, il n'y a pas de doute : nous sommes sur la bonne voie. Et vive James Bond !

Un mythe catastrophique : le rating

Le même rapport Fowler, par ailleurs, insiste sur l'importance du contenu des émissions. Bien sûr, le contenu. Mais la qualité du contenu découle de quels critères ? Du rating sans doute, puisqu'il faut trouver de nouveaux commanditaires ! Ou leur faire payer plus cher... Nous nous trouvons là en face d'un mythe terriblement contraignant par surcroît : le mythe de l'égalité démocratique qui s'affirme par voie majoritaire. A partir de cet acte de foi, on attribue une signification valorisante à la côte d'écoute. Ce qui est proprement insensé et qui permet d'abrutir les masses avec bonne conscience. En d'autres ter-

mes, les responsables des *mass media* sont persuadés qu'une émission suivie par mettons deux millions de spectateurs est forcément supérieure — ET ABSOLUMENT SUPERIEURE — à une émission qui n'atteint que 100,000 personnes. Portés par cette certitude aveuglante, ces mêmes responsables ne regardent plus les émissions, mais consultent les statistiques qui établissent les cotes d'écoute, d'ailleurs plus ou moins fictives, par-dessus le marché. Nous en sommes donc arrivés au point où le fameux contenu n'est plus jugé qu'en fonction de son champ de consommation. Je le répète : c'est démentiel. Et voilà pourquoi on supprime certaines émissions, en place d'autres aux heures de pointe, etc... Or, cet état de choses est particulièrement dommageable au Québec où la TV ne joue pas un rôle complétif en matière de culture, mais doit être considérée comme un instrument majeur de progrès collectif. Alfred Sauvy dans sa « *Mythologie de notre temps* », qui vient de paraître, et dont je ne saurais assez recommander la lecture, note la loi suivante : « C'est le niveau culturel des parents, et non point leur niveau économique, qui contribue à la réussite scolaire des enfants. » Vraie au niveau familial, cette loi se vérifie aussi sûrement au niveau collectif de toute une province, comme celle du Québec précisément. Le voisinage de la puissante productivité des U.S.A. a fait monter artificiellement le niveau de vie du Canada en général et du Québec en particulier. C'est pour cette raison que nous avons affaire à un niveau de culture aussi bas au milieu des frigidaires à gogo, des forêts d'antennes de télévision et des cimetières de voitures. Bien entendu, la scolarisation demeure la technique de base pour modifier cette situation, mais, je le répète, dans l'immédiat le pouvoir du petit écran revêt une importance capitale. Méconnaître ce fait risque de compromettre la promotion collective des Québécois.

Le carcan bureaucratique

« un désordre qui agit et une incohérence qui fonctionne. »

Paul Valéry

Si on observe le fonctionnement de ce mastodonte qu'est Radio-Canada, on ne peut manquer d'être impressionné par l'importance de l'appareil administratif. Beaucoup s'imaginent qu'il y aurait là un abus évitable. D'autant plus que les rapports entre les services administratifs et les responsables de la production sont loin d'être d'une parfaite harmonie. Mais écoutons le sociologue Edgar Morin : « Tout dans le monde moderne, nous montre le développement des administrations et des organisations bureaucratiques. Ces proliférations bureaucratiques sont des structurations sociologiques d'un véritable complexe de civilisation, caractérisé aussi bien par le développement de la technique, de la division et de la spécialisation du travail, l'accroissement du rôle de l'Etat moderne, la constitution d'unités économiques et sociologiques géantes... Au sein de ce complexe, la bureaucratie et surtout la bureaucratisation peuvent apparaître comme des phénomènes tantôt fonctionnels, tantôt cancéreux ou parasitaires. » Il n'y a pas de doute : l'appareil administratif est un mal nécessaire. Son tort le plus évident, à mes yeux du moins, est de diluer toute espèce de responsabilité. On ne sait jamais à qui s'en prendre lorsqu'on se trouve en face d'une défaillance ou d'une erreur. Bien que M. Ouimet ait affirmé avec superbe, au cours d'une émission de TV, que Radio-Canada était parfaitement capable de déterminer les causes d'un échec et d'en désigner le coupable, je demeure sceptique. Même une voyante extra-lucide se sentirait perdue, s'il lui fallait prononcer le nom d'une personne réellement responsable du haut en bas de l'échelle ! Ce qui aggrave la situation, c'est que ce constat d'irresponsabilité s'accompagne de ce curieux sentiment de puissance qui fleurit au coeur de tout fonctionnaire. Edgar Morin dans l'ouvrage cité plus haut[1] va jusqu'à parler de « castes d'oppression ou d'exploitation. » ! Je dois dire que ce problème, qui est réel et grave, ne me passionne pas outre mesure, bien que ses effets se répercutent jusque sur le petit écran. Il y a bien des incongruités qui se produisent tout simplement à la suite d'une erreur de transmission d'un numéro. Mais il ne faudrait pas croire pour cela que ce sont les standardistes qui sont les grandes responsables. Il existe hélas des défaillances plus blâmables et surtout plus fondamentales.

Une planification improvisée

Je discutais un jour avec un des plus brillants responsables de Radio-Canada, lequel finit par m'avouer : « Que voulez-vous, nous n'avons pas

1. Introdustion à une politique de l'homme. (Seuil)

le temps de penser ! » C'est un mot terrible. Et vrai. La télévision est un ogre qui réclame sa ration de chair fraîche à heures fixes, et ceci plus de douze heures par jour. A un certain moment, le petit écran s'allume et à partir de cet instant précis, c'est lui qui commande : il faut lui fournir de l'image et du son encore et encore. Or, la qualité de cette « fourniture » dépend en grande partie du temps qu'on aura consacré à sa préparation, un peu comme ces bons plats qu'il faut mitonner. (Je sais qu'il y a aussi les grillades. On les charbonne facilement, même sur le petit écran. C'est même plus difficile à réussir. « On naît rôtisseur, on devient cuisinier, » affirme un vieux dicton.)

Comme c'est donc le petit écran qui commande, c'est bel et bien lui qui impose le style de la collaboration qu'il attend de ses serviteurs. Et ce style entraîne une certaine robotisation, robotisation qui pourrait faire l'objet d'une analyse critique à partir de laquelle on en arriverait à établir des rapports mathématiques entre la durée des recherches préparatoires et la puissance d'intégration par seconde de l'image-son télévisée, le nombre des agents nécessaires — car il y a des chiffres optimum ! —, etc... Mais cela nous conduirait trop loin et risquerait d'ennuyer le lecteur.

En gros, le premier effet de cette robotisation s'observe au niveau de la diversification des tâches qui ne peuvent être accomplies que par une équipe diversifiée. Par la force des choses, la production d'un programme de TV exige une collectivisation de l'effort. Or, toute activité collective voit son rendement fructifier en fonction du contrôle qu'on exerce sur chacun des exécutants. Et là, il faut bien avouer qu'au stade actuel de l'organisation de Radio-Canada, la déperdition des énergies m'apparaît considérable. Je dis Radio-Canada, en étant d'ailleurs persuadé que le même phénomène peut s'observer à l'ORTF, à la TV anglaise, américaine, japonaise, russe... Le premier obstacle — qui est immense — se situe au niveau budgétaire : comment peut-on en effet planifier à long terme, comme l'exigerait une partie de la programmation quand on dispose de ressources financières à court terme ? Combien de fois une série n'est-elle pas mise en route à la dernière minute, parce qu'il a fallu attendre le déblocage des fonds qui permettent de défrayer le coût de la série en question ! Ce qui fait que les responsables de l'émission en question se voient obligés de participer à une course de bolides sur un bolide qui est en pleine construction. Aussi ne faut-il pas s'étonner de lire sous la plume d'Alfred Sauvy dans l'ouvrage déjà cité : « Ce pourrait être un mode d'expression intéressant, si l'émission était travaillée, mais le plus souvent, aucune préparation, aucun travail ne la précède; l'essentiel est oublié ou escamoté... » L'éminent sociologue fait allusion aux interviews de professeurs ou d'experts. Il est évident que les émissions liées à l'actualité peuvent difficilement échapper à cette imprécation que stigmatise Sauvy. C'est l'événement qui impose ses dictats, et à l'heure qui lui plaît. Il se trouve que cette intrusion de l'événement doit s'intérer dans un horaire. On dispose de tant de minutes pour traiter tel problème. Il faut donc harmoniser tant bien que mal le minutage prévu et le traitement de l'événement. Souvent le public s'étonne qu'untel n'a pas pu parler plus longtemps ou, au contraire, a occupé le petit écran trop longtemps... Ce sont là des incidents inévitables qu'aucun progrès ne pourra éliminer d'office. Mais dans les émissions dont le contenu peut être choisi d'avance, il serait souhaitable qu'on planifie de façon beaucoup plus systématique, et ceci à l'échelon le plus élevé. Ce qui éviterait par exemple que deux équipes techniques traversent les mers pour interviewer à 24 heures d'intervalle le même Arabe perdu dans les sables du désert, comme cela s'est déjà produit : c'est le monteur qui a découvert le pot aux roses ! Sur sa moviola. Nous retrouvons là une certaine impuissance de la bureaucratie. Celle-ci finit par constituer une monstrueuse cybernétique qui n'engrène plus sur le réel; en l'occurrence le pouvoir de décision ne pouvant se centraliser dans une seule tête, c'est une hydre aux mille têtes qui lancent des ordres, lesquels débouchent sur le genre de situation ahurissante que je viens de signaler : un Arabe qui surgit de deux bobines différentes sur le même chameau !

Des mages illuminés

« Puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs, » proclamait Cocteau. Je cite de mémoire. Cela ne ferait-il pas une jolie devise pour la plupart des réalisateurs ! En effet, il est beaucoup question de technique audio-visuelle, de visualisation, de primauté

de l'oeil dans les propos qu'il m'arrive d'entendre dans les couloirs de Radio-Canada. Pourtant si on récapitule à la fin d'une journée la somme d'images qui a constitué le gros du défilé « audio-visuel », on s'aperçoit que cela revient à peu près toujours à la vue d'une tête qui parle, tête filmée en gros plan, en plan américain et parfois même — ô hérésie ! — en plan éloigné. Où est la visualisation dans tout cela ? En quoi peut-on parler de « primauté de la vue » ? La plupart des émissions de TV ne sont que des émissions de Radio illustrées. Et quand je dis « illustrées », j'emploie un bien grand mot. A toutes fins pratiques, reconnaissons que le lien qui s'établit entre le téléspectateur et le petit écran est d'abord auditif. Enlevez le son de « Point de Mire », que reste-t-il ? Par contre, on pourrait fort bien suivre la même émission sans l'image. Ce qui signifie que la TV satisfait plus facilement les aveugles que les sourds ! Ce point me paraît capital. Il pose le problème de la responsabilité du contenu d'une émission. On sait que selon les clauses actuelles du règlement qui régit Radio-Canada, cette responsabilité incombe au réalisateur, celui-ci représentant, en l'occurrence, l'autorité de la Société vis-à-vis de l'équipe de production. En pratique, les problèmes se résolvent au gré des personnalités en présence, et ce sont les contacts humains qui ont le dernier mot de l'histoire. Néanmoins, je me demande dans quelle mesure le principe, actuellement en vigueur, est valable. Je me le demande parce qu'on le veuille ou non, ce principe polarise toute la conception de l'effort collectif. Je ne suis pas sûr que la fonction de réalisateur justifie en soi pareille autorité quel que soit le type d'émission. Toujours est-il qu'il me semble retrouver là, une autre forme, l'attitude que j'ai déjà eu l'occasion de signaler à propos du cinéma : un profond dédain du scripteur, sorte de bonne à tout faire... A partir du moment où l'on est obligé d'admettre que, comme je le notais plus haut, le lien entre le téléspectateur et le petit écran est d'abord auditif, l'importance du texte s'avère capitale et c'est en fonction de ce dernier que peut se résoudre le problème de base : celui du rythme. Il est vrai que cette notion de rythme ne préoccupe pas outre mesure nos mages illuminés.

Ceci dit, le véritable agent de liaison, celui qui personnalise apparemment une émission, se trouve être l'animateur, rôle qui lui confère une incontestable autorité pour ne pas dire prestige. Il résulte de tout cela un subtil embrouillamini de l'échelle des valeurs qui n'est pas fait pour simplifier les choses. Mais revenons au cher problème de la « visualisation », car, quoiqu'il en soit, le problème existe. Je veux dire qu'il est possible, voir même nécessaire, de visualiser certaines phases du contenu d'une émission. Je déplore que cette visualisation ne soit pas plus poussée. Mais que faut-il entendre par visualisation ? C'est transcrire en images une dialectique abstraite. Je prie le lecteur de m'excuser de faire appel à mon expérience personnelle, mais c'est encore elle que je connais le mieux ! Donc, pour rendre sensible le lien que je vois entre le théâtre de l'absurde et l'angoisse atomique, j'avais à l'époque (Présence de l'Art) fait avec le réalisateur J.-P. Sénécal le montage suivant : deux clowns et l'éclatement d'une bombe atomique entrecroisaient leurs images pour aboutir au visage épanoui de l'un des clowns au coeur du champignon atomique épanoui lui aussi, ce visage se muant en celui de Ionesco, le tout accompagné d'une musique de cirque. Voilà ce que j'entends par visualisation. Il est évident que dans ce cas-là le petit écran devient effectivement un instrument visuel. Ce genre d'utilisation n'est pas fréquent. Il suppose évidemment une certaine préparation et ne peut s'improviser à la dernière minute, sans parler du fait qu'il exige un pouvoir d'invention que je ne crois pas tellement répandu chez nos mages...

Averty le Prophète

La vision de l'émission des *Raisins Verts* (ORTF) de Jean Christophe Averty, projeté récemment sur nos écrans, m'a comblé. Je trouvai là, enfin, un réalisateur. Un réalisateur qui visualisait ! Et là je profite de l'occasion pour donner un grand coup de chapeau à ce Monsieur, très discuté bien entendu. Entre autre par les quelques réalisateurs montréalais à qui j'ai parlé de la fameuse émission. Il me semble que ceux-ci n'ont pas saisi exactement en quoi consistait la véritable révolution qu'apporte Averty : au lieu de filmer un lieu, un décor et d'être enraciné dans le studio, ce réalisateur écrit sa durée téléfilmique uniquement en fonction du petit écran. En somme, il a tout simplement renversé la situation et s'est ainsi octroyé une liberté royale. Il peut se permettre une syntaxe libre, inventive. En contre partie, cette liberté se paie très cher : elle oblige à une création continuelle d'images toujours re-

nouvelées au lieu de laisser la caméra tout bêtement brouter le même éternel carton pâte. Bref, cette formule m'a emballé. Bien sûr, il ne s'agit pas là d'une panacée universelle. Toutefois elle a l'avantage de modifier les habitudes mentales qui freinent trop souvent la chère visualisation de nos grands prêtres du petit écran. Et surtout elle donne enfin à celui-ci ses vraies lettres de noblesse.

Le mot de ralliement

Ce ne sont donc pas les problèmes qui manquent. Ils sont de tout ordre. Par goût personnel, je préfère ceux qui relèvent de la technique de production, non pas que je ne sois pas conscient des interférences paralysantes que peut provoquer une administration tâtillonne, tyrannique, plus ou moins compétente. Mais le défi se situe ailleurs. Au coeur des studios, quand les caméras tournent... Il est évident que nous nous trouvons en face d'un pouvoir tout neuf dont nous commençons à peine d'explorer, que dis-je ! de soupçonner les possibilités. Nous abordons cet instrument assurément magique avec toute une série d'attitudes qui nous sont dictées par nos expériences radiophoniques, théâtrales, cinématographiques. Or, la TV est un moyen différent. Maîtriser ce moyen doit être l'objectif numéro un de tous les serviteurs du petit écran, qu'ils soient directement impliqués dans la production, ou qu'ils contribuent, par leurs efforts divers, à la mise en route du programme quotidien. C'est du moins ce souci qui m'a poussé à rédiger ce modeste article. ★

Hommage à Pierre Mercure

« Toi », la dernière réalisation de Pierre Mercure, passait sur le petit écran quelques jours à peine après sa mort. Cette oeuvre, qui se situe avec éclat dans la ligne des recherches et des audaces contemporaines les plus significatives, m'a apporté une nouvelle preuve que la télévision peut aussi être un art. Ce qui m'a surtout frappé dans « Toi », c'est que par la magie de son invention visuelle, Mercure a réussi à sublimer la toundra canadienne, a transmuté l'espace neigeux en flux poétique et à faire gémir l'âme bifide de son pays natal, toutes opérations qui sont le propre de ce qu'il faut bien appeler par son nom : du génie.

La liberté dans le monde

par NAÏM KATTAN

ELLE est excellente l'idée qu'a eue Louis de Villefosse d'examiner l'état de la liberté dans le monde. De quelle liberté s'agit-il ? D'abord de celle qu'on qualifie de traditionnelle : Indépendance nationale; Liberté de conscience et de religion; Liberté politique; Liberté d'expression; Sécurité des personnes; et liberté de voyager. Mais l'auteur ne se contente pas de cela et il inclut dans son ouvrage les droits économiques et sociaux : Droit à la vie, à la santé et à l'instruction. Il divise son enquête en trois parties qui correspondent à trois époques :

1. Avant la mort de Staline.

2. De 1953 à 1963.

3. Après la mort de Kennedy.

La description du monde avant la mort de Staline n'est point réjouissante. L'Europe Occidentale surgit à peine des décombres, des destructions morales et physiques de la guerre; le monde communiste est aux prises avec des gouvernements sourcilleux sur l'idéologie et qui tombent de temps en temps dans la pire inquisition. Et, finalement, un Tiers Monde qui se dégage péniblement du colonialisme. Aux deux autres périodes, on assiste à une nette amélioration. Malgré les soubresauts de l'esprit totalitaire, les pays communistes de l'ère post-stalinienne s'ouvrent de plus en plus à la liberté. Les pays occidentaux consolident les conquêtes d'après-guerre et affirment leur attachement aux idéaux de la démocratie. Certes, les points noirs ne manquent pas. L'Afrique du Sud se place au ban des nations libres en se déclarant ouvertement ségrégationniste. Par ailleurs, aux Etats-Unis même, et malgré les efforts entrepris par les autorités, le racisme n'a pas dit son dernier

mot. M. de Villefosse n'est pas tendre non plus pour le Tiers Monde. Son anti-colonialisme ne l'empêche pas de dénoncer certains abus et de se déclarer hostile aux nouveaux totalitarismes. La sympathie que l'on éprouve pour les anciennes colonies ne nous permet pas d'excuser les atteintes à la liberté des personnes dont sont responsables les nouveaux pays indépendants.

M. de Villefosse est très dur pour la Chine. Selon lui, elle représente le danger de l'avenir. Il ne nie pas les accomplissements du communisme en Extrême-Orient. Cependant, il considère que donner à l'homme le pain sans la liberté serait un cadeau empoisonné.

L'auteur ne se résigne pas à l'idée qu'en Afrique et dans le Tiers Monde il n'y ait pas d'autre voie pour vaincre le sous-développement en dehors du totalitarisme.

Bilan pessimiste, même s'il comporte maints aspects positifs. Il faut louer non seulement l'intégrité intellectuelle de l'auteur mais aussi son courage moral. Il n'épargne personne, il n'a de complaisance envers aucun pays ou régime. Dans cette géographie mondiale de la liberté, le Canada obtient une mention honorable. L'auteur fait état du conflit qui oppose les Canadiens Anglais aux Canadiens français. Il mentionne les lois votées par le Gouvernement fédéral et par les Provinces contre la discrimination dans les hôtels et les restaurants. Il conclut : « Même compte tenu des problèmes plus ou moins graves qui s'y posent, le Canada est un pays hautement civilisé. »

★

Géographie de la liberté, par Louis de Villefosse, Editions Robert Laffont.

LES LIVRES

par JACQUES LAMARCHE

MÊLONS-NOUS DE NOS AFFAIRES

Esdras MINVILLE, Les affaires, l'homme — les carrières. Éditions Fides, collection bibliothèque économique et sociale, Montréal 1965, 174 pp. ($2.50).

Les anciens des Hautes Etudes Commerciales (H.E.C.) sont familiers avec la silhouette du Directeur d'alors, M. Esdras Minville. Ils se rappellent, pour les avoir étudiées ou lues, de deux études publiées, l'une en 1944 *L'Homme d'affaires*, l'autre en 1953, *Le Chef D'entreprise*. Fides vient de publier, en les mettant à date et en modifiant l'ordre des chapitres, ces études économiques et sociales qui peuvent encore rendre service aux conseillers d'orientation et aux étudiants, ainsi qu'aux hommes d'affaires.

Les quatre chapitres consacrés au candidat à la carrière des affaires demeurent très actuels : le monde des affaires, les fonctions de direction, les fonctions professionnelles et la formation de l'homme d'affaires. M. Minville consacre d'ailleurs près de la moitié du volume à ces problèmes.

La revision est à point; ainsi elle tient compte des trois grandes associations professionnelles groupant les diverses catégories de comptables (C.G.A., C.A. et R.I.A.). J'aurais souhaité y trouver cependant une mention sur la Société des Conseillers en Relations Industrielles (l'auteur parle d'agent des relations industrielles) et aussi sur la fonction moderne du Conseiller en administration.

Le chapitre « Les Canadiens-français ont-ils le sens des affaires ? » fait plaisir à relire même s'il date de 1944. Il nous permet de mieux juger le chemin parcouru en deux décennies.

UN LIVRE DE CHEVET POUR GROS MEUBLES

***DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA**, volume premier de l'an 1000 à 1700 Les Presses de l'Université Laval (7 x 10, XXVL, 774 pp. 1965 ($15.00).*

James Nicholson, homme d'affaires de Toronto, demanda que le reliquat de sa succession servit à la préparation d'un Dictionnaire bibliographique du Canada *The University of Toronto Press* associa *Les Presses de l'Université Laval* à ce projet, en 1961. L'Université Laval consacra une subvention annuelle à cette fin. Le premier volume vient de paraître.

La tenue scientifique de ce dictionnaire est due à la compétence des collaborateurs, au soin des bureaux de direction de Québec et de Toronto. Le dictionnaire est publié en deux éditions simultanées, à Toronto et à Québec. C'est une initiative sans précédent. Les textes anglais ont été traduits à Québec et les textes français à Toronto. Aucune des deux éditions n'est une simple traduction de l'autre; elles sont le produit d'une collaboration unique dans l'histoire des universités canadiennes.

L'agencement chronologique et alphabétique permet un ingénieux système de renvois et de recoupements selon un déroulement logique. Il devient facile de se retrouver et de situer les personnages dans le contexte général des siècles pendant lesquels ils ont vécu.

Le premier volume contient près de 600 bibliographies signées par des spécialistes canadiens et étrangers. La rédaction générale de ce premier volume est assumée par George W. Brown (jusqu'à son décès en 1963), Marcel Trudel, directeur adjoint, et André Vachon, secrétaire général.

DÉMYSTIFIÉ, LE BOURGEOIS GENTILHOMME

*Pierre **VADEBONCOEUR**, L'autorité du peuple. Éditions de l'Arc, Montréal, 1965, 132 pp. ($2.50).*

L'analyse sociologique du bourgeois moderne au Canada français s'enrichit d'une nouvelle étude qui mérite de devenir un classique du genre. Tout le premier chapitre du volume traite de la radiographie du bourgeois. Lucide, cruelle et détaillée, l'analyse envisage le bourgeois en lui-même et dans ses rapports avec la communauté et les valeurs communautaires. L'auteur y parle d'hominité des masses, d'injustice populaire. Il a ces mots justes mais douloureux : « Les bourgeois, entre eux, s'amusent à comparer leurs moignons ».

Militant syndical, pamphlétaire et moraliste, Pierre Vadeboncoeur poursuit la pensée déjà présentée dans son recueil d'essai *La ligne du risque* (HMH, Montréal 1963). Son affrontement social débouche aujourd'hui vers le socialisme et l'indépendance. Chaque page du volume trahit une connaissance matérielle des milieux étudiés et passés dans le prisme de l'action quotidienne.

Vadeboncoeur ne se veut pas théoricien. Il l'est devenu en dépit de sa volonté et ses théories se dégagent d'une réalité qui colle au milieu : « L'homme a dressé un immense écran sur lequel il projette son évolution politique et ses entreprises personnelles, l'éclat de cette image a rejeté dans l'ombre toute autre représentation ».

Les douze pages consacrées au dernier chapitre sont moins denses que l'ensemble du volume. Servent-elles de plaidoyer *pro domo* ?

UN TORRENT CALME

*Pierre **PAGÉ**, Anne Hébert, Éditions Fides, collection Écrivains canadiens d'aujourd'hui, Montréal, 189 pp. ($2.00).*

D'une facture typographique remarquable, ce livre est bien présenté : le choix des photographies judicieux, les citations nombreuses et la bibliographie complète. L'auteur et l'éditeur ont fait un travail propre et sérieux pour rendre justice à l'oeuvre d'Anne Hébert. Le symbolisme du *Torrent* dans les sept photographies de Pierre Pagé convient au volume qui traite de l'auteur du *Torrent*.

L'auteur a consacré la première partie du livre (119 pages) à l'oeuvre et à la vie d'Anne Hébert; il envisage la création romanesque, théâtrale et poétique de l'écrivain. On sent que l'auteur contient son admiration fort justifiable d'ailleurs pour l'écrivain étudié. Il se défend d'être un critique; il fait plutôt figure de chercheur et le livre pourrait facilement prendre allure de thèse de doctorat en lettres.

La deuxième partie est une anthologie d'une cinquantaine de pages des textes de prose et de poésie d'Anne Hébert. Elle nous donne le désir et le goût d'en lire davantage.

Les dernières pages du volume seront précieuses pour les chercheurs : elles témoignent du souci de Pierre Pagé de présenter un document de travail complet et précis.

Avec ce troisième volume, la collection *Ecrivains canadiens d'aujourd'hui* a pris un bon départ. Nous espérons que les autres volumes suivront dans la même veine et la même présentation.

UNE BIBLIOTHÈQUE SUR LES BIBLIOTHÈQUES

Antonio DROLET, Les bibliothèques canadiennes, Édition Le Cercle du Livre de France, Montréal 1965, 234 pp.

Passé presqu'inaperçu dans la floraison des volumes édités en fin d'année 1965, le livre d'Antonio Drolet est une mine précieuse de renseignements sur l'histoire et la nature des bibliothèques au Canada.

L'auteur, déjà connu pour ses articles, scientifiques sur les bibliothèques du Séminaire de Québec, de l'Université Laval, du Collège des Jésuites, collabore à de nombreuses revues et a présenté des communications remarquées à l'Association canadienne des bibliothèques de langue française.

Chacune des trois parties du volume est suivie d'une abondante source de références. La première partie décrit l'apparition du livre au Canada à compter de 1604 et la nature des collections jusqu'à 1760. On y apprend que M. de Champlain « faisait faire lecture à sa table; le matin, de quelque bon historien et, le soir, de la vie des Saints. ». La deuxième partie envisage les débuts des bibliothèques canadiennes de 1760 à 1867 : « Même les marchands généraux ont des livres dans leur assortiment de marchandises importées. » La troisième partie se termine en 1960 et concerne surtout les bibliothèques gouvernementales et la législation de chaque province.

Raconter l'histoire des bibliothèques canadiennes exige le sens de la recherche, la connaissance du milieu et le goût du livre. M. Drolet a prouvé qu'il possède bien ces qualités.

COQUETEL POUR TOUS LES GOÛTS

DU CHAMPAGNE DE BOÎTE DE NUIT

Bertrand VAC, Histoires galantes, Le cercle du livre de France, Montréal 1965 194 pp. (prix 1965).

Pourquoi donc un prix du Cercle du livre à ces histoires galantes ? Savoureuses et piquantes, érotiques et rabelaisiennes. Mais du champagne pour touristes attirés chez *Elle et Lui, Adam et Eve,* de la rive gauche, à Paris. Piquante l'histoire de Clémentine et de Jean-François, savoureuse la course de Jolicoeur vers le panier à salade, érotique à souhait le refus de Marie. Prix littéraire ? Peut-être pour le sytle pas pour la valeur humaine.

DE LA BIÈRE DE BON FÛT

Claude JASMIN, Pleure pas, Germaine, Éditions Parti pris, Montréal 1965, 167 pp.

Un roman familal plein de mouvement, de couleur et d'observation. Des trouvailles du milieu, dénotant un soin attentif à cerner le tempérament des personnages. Moins puissant que *Délivrez-nous du mal,* mais beaucoup plus collé à la réalité.

DU MARTINI ET DES OLIVES

Roger Fournier, À nous deux, Le cercle du livre de France, Montréal 1965, 210 pp.

« Vraiment les critiques ne voient rien dans ce qu'ils lisent » écrit Fournier presqu'au début de son livre intensément viscéral. Que dire alors sinon que j'ai aimé le livre, l'approche de l'auteur auprès de son éditeur imaginaire (vraiment ?) S'il s'agit d'une oeuvre cérébrale de haute lignée imaginative, chapeau devant les ressources de l'auteur. Je suis porté à croire qu'il s'agit d'une transposition de vie authentique, adaptée à un monde moderne. L'argent et le sexe ont la puissance que l'auteur leur attribue et ses personnages millionnaires ou fauchés l'ont compris, avec un relent de Martinis pour fils de famille riche.

UN VIEUX VIN DU TERROIR ET DES CORNICHONS

Montréalités, Alain STANKÉ, Les éditions de l'homme, Montréal 1965, non paginé ($1.50).

Une blague, un défi ? Un petit album où la fiction moderne est plus pâle que la réalité de 1882 ou 1840. Stanké a cherché dans les vieux journaux de Montréal (1840 à 1889) des textes amusants, drôlatiques et cocasses que Jean Dubuc illustre avec humour. Des perles : « Un homme du nom de Aymond, au service du capitaine Sincennes, fut trouvé mort dans son lit dimanche matin. Le verdit rapporte qu'il est mort « par la visite de Dieu ». (La Minerve — 3 juillet 1848).

UN VERMOUTH DE GRAND CRU

Claude MATHIEU, La mort exquise, Le cercle du livre de France, Montréal 1965, 143 pp.

JEAN-GUY GAULIN

Sept nouvelles fort bien écrites. Le Pèlerin de Bithynie rappelle la mythologique Cybèle, mère des dieux et la réponse de Rufus à son appel. Claude Mathieu a le don du terme précis. Latiniste et professeur, il connaît la valeur des mots et manie sa langue avec art. Les dîners de Rachel sont vivants, si vivants qu'on y assiste avec Lionel. La première nouvelle *Hermann Klock* est très symbolique, mais de lecture déroutante, pour un début de volume. Un livre qu'on lit et relit en découvrant chaque fois une saveur nouvelle et capiteuse.

SÉLECTION DE DISQUES

par *Jean-Guy GAULIN*

JOHN WILLIAMS, guitariste classique (COLUMBIA stéréo MS-6608; mono ML-6008 / COLUMBIA stéréo 6696; mono ML-6096).

Ces deux microsillons, qui peuvent être achetés séparément, nous présentent un phénomène parmi les guitaristes classiques. John Williams n'a que vingt-quatre ans et joue la guitare en virtuose depuis l'âge de dix ans. Originaire d'Australie, il fut l'élève de Segovia à partir de 1960; plusieurs critiques le considèrent comme une sorte de dieu parmi les virtuoses de la guitare classique. Il a joué dans tous les pays d'Europe, au Japon, en Russie et aux Etats-Unis. Andres Segovia lui-même fut séduit quand il entendit pour la première fois en 1958 ce jeune virtuose de dix-sept ans. Il écrivit à cette occasion que Williams n'avait rien à apprendre des autres « monstres sacrés » et que « Dieu avait lui-même posé sa main sur le front du jeune australien ». Il faut remercier Columbia de nous le faire connaître sur ces deux disques qui confirment les éloges inconditionnés de la critique. A notre goût, Williams y surpasse les plus grands : Segovia, Gomez, Yépes . . . Son jeu est d'une assurance renversante, la sonorité de son instrument est exceptionnelle et sa virtuosité réussit à éviter ces « frottements de mains » sur les cordes, trop fréquents sur les disques de guitare, même les meilleurs. Le premier microsillon (MS 6608) nous offre des oeuvres de Bach, Albéniz, Tarrega, Turina et Ponce; le second (MS 6696) des pièces choisies de Paganini, Granados, Villa-Lobos, Falla et Castelnuovo-Tedesco. Ceux qui aiment la guitare classique doivent avoir ces deux disques; ce sont des sommets.

BORIS VIAN : chansons, poèmes et pièces instrumentales (PHILIPS mono B 77.922 L).

Ce disque est plus qu'un disque : c'est un document. Boris Vian y interprète lui-même ses meilleures chansons : le Déserteur, les Joyeux Bouchers, la Java des bombes atomiques, etc . . . De plus, Magali Noël, Philippe Clay et les orchestres d'André Popp, d'Alain Goraguer et de Jimmy Walter s'unissent pour y rendre un hommage à cet auteur paradoxal, mort prématurément. On a beaucoup reproché à Vian d'avoir exploité le terrain facile du synisme, de l'érotisme et du sadisme. Le présent long-jeu fera tomber les appréhensions, car il nous présente surtout cet anarchiste au coeur tendre en qui nous nous retrouvons tous un peu. La chanson « le déserteur », à elle seule, en dit plus long sur les horreurs de la guerre que bien des discours. « Si les chansons de Boris Vian n'existaient pas, a dit Georges Brassens, il nous manquerait quelque chose ». La pochette du disque nous présente le poème un peu effrayant où Vian nous décrit sa mort qu'il sait prochaine. Cet enregistrement ne plaira pas à tous; ce qui ne l'empêchera pas d'être un document artistique à part et un témoignage émouvant.

●

THE BEST OF LOUIS ARMSTRONG. (AUDIO FIDELITY stéréo 6132; mono 2132).

Les amateurs de vrai jazz connaissent déjà sans doute ce microsillon. Louis Armstrong (Satchmo) a incarné toute une époque du jazz et on le considère habituellement comme la plus forte personnalité en ce domaine. Ses plus grands succès sont ici réunis. La première pièce du disque, St. James Infirmary, nous met tout de suite dans l'ambiance : la trompette « exclusive » de Satchmo, avec son vibrato et sa puissance pulmonaire énorme; et surtout la voix prodigieuse du chanteur noir, modèle du style « scat » . . . Les autres pièces, très variées, maintiennent le niveau; elles nous amènent en plein coeur de la Nouvelle-Orléans.

JACQUES LOUSSIER : PLAY BACH n. 4 (LONDON stéréo PS 365; mono LL 3365).

Les arrangements de Bach en jazz par Loussier ont connu une très grande vogue auprès du public. Son travail est brillant, honnête et respecte, en le transposant, le génie du cantor. Ce dernier microsillon, le quatrième de la série, ajoute un élément aux trois précédents : Loussier, par authenticité, a ajouté l'orgue au piano, la contrebasse et la batterie. Il joue simultanément, par procédé technique ingénieux, à l'orgue et au piano. Pierre Michelot est à la contrebasse et Christian Garros à la batterie. Le tout est intéressant, bien que l'on souhaiterait une meilleure clarté dans l'enregistrement, qui contient un bruit de surface assez accentué.

●

BACH : Inventions et Sinfonias ou les Inventions à deux et trois parties, interprétées par GLENN GOULD (Columbia stéréo MS 6622; mono ML 6022).

Du vrai Bach par un de ses plus authentiques interprètes actuels : Glenn Gould. Le grand pianiste canadien joue sur un Steinway exceptionnel pour qui, de son propre aveu, il conserve une dévotion spéciale. Comme les enregistrements antérieurs, ce disque nous permet de constater l'autonomie hallucinante des deux mains de Gould : la droite semble ignorer totalement ce que fait la gauche, tout en la suivant très bien. Cette virtuosité permet à Gould de mettre en pleine lumière l'architecture ciselée et le rythme spécifique de la musique pour clavier de Bach.

●

Autres disques récents présentants un intérêt spécial :

VIVALDI : Concertos pour cordes et hautbois, avec Barshai et l'orchestre de chambre de Moscou. (Mercury SR 90428/MG 50428).

BARTOK : Sonate pour deux pianos et percussion; Concerto de piano n 2, avec Gyorgi Sandor (Vox Turnabout TV 34036S / TV 4036).

BERT KAEMPFERT et son orchestre : MAGIC MUSIC of far away places (DECCA 74616 / 4616).

CITÉ LIBRE

10 numéros par année

AU KIOSQUE — 50¢ le numéro

ABONNEMENT — $5.00 par année

M PIERRE TANGUAY 99 99
931 RUE PRATT 89292
MONTREAL 8 PQ CAN 5 6

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.
PORT PAYÉ À MONTRÉAL

« Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraires et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. »